

AR VRO

GWIRIONEZ

REVUE D'ETUDES

3

(nouvelle série)

Septembre 1959

(ancienne série n° 20)

AR VRO

Revue trimestrielle

Directeur : Per Denez.

Comité de rédaction : P. Denez, G. Etienne, R. Pennek,

Secrétariat : R. Pennek, 132, rue de Verdun, Brest.

Trésorerie : J. Desbordes, 14, rue Colbert, Concarneau (Fin.)
C. C. P. 1493-79 Nantes

Abonnement : 1.000 francs l'an

Etudiants, militaires : 600 francs

Abonnement (sur beau papier) : 1.500 francs

Le numéro : 250 francs

L'AVENIR EST A NOUS

Nous sommes tellement habitués, nous Bretons, à nous voir refuser, pour notre langue comme pour notre industrie, les droits les plus élémentaires, que le lecteur s'étonnera peut-être si je mentionne, encore une fois, que cet été a vu mourir et le « projet » de barrage de la Rance et la loi dite d'enseignement des langues régionales. Il faut bien le comprendre : ces deux faits n'ont rien de remarquable ; ils sont parfaitement dans la ligne et dans la tradition ; nous n'attendons rien d'autre. Ce qui est remarquable, ça a été la réaction du peuple breton. A Saint-Malo, la population a manifesté pour le barrage. A Quimper, à Brest, à Morlaix, à Guingamp, la jeunesse a manifesté pour sa langue. Les Bretons sont, enfin, descendus dans la rue. Ils ont pris de bonnes habitudes. Qu'ils les gardent.

**

On a argué, pour faire admettre le refus de bâtir le barrage, du coût trop élevé de sa construction et de l'électricité qu'il produirait. Mais on dépense des milliards à extraire du Sahara un pétrole qui revient à un prix infiniment supérieur aux cours mondiaux, un pétrole qui va être immédiatement concurrencé par le pétrole lybien dont on débouche les forages précédemment bétonnés, un pétrole qui sera peu utilisable en France même parce que léger, alors que la France a surtout besoin de fuels et produits lourds. Mais on dépense des milliards pour créer à Bône un complexe sidérurgique qui devra, pendant des années, se contenter de laminer le fer importé de France pour laminage et retransporté en France pour transformation. Parce que derrière les projets sahariens et derrière le plan de Constantine il y a une idée politique. Notre politique, à nous, c'est qu'il y ait du travail pour les Bretons en Bretagne. Le barrage de la Rance aurait servi, directement et indirectement, à leur en donner. Peu importe donc que le kilowatt soit, au départ, un peu plus ou un peu moins cher. Il nous faut une industrie et nous sommes prêts à payer pour elle. Quoi qu'elle coûte, elle nous coûtera toujours moins cher que la guerre

N° 3

Septembre 1959

SOMMAIRE

L'avenir est à nous ! Ar Renner	1
Frañsez Debauvais (suite)	4
Unvaniñ an Emsav, Youenn Olier	13
Les élections en Grande-Bretagne, P. D.	15
A la Jeunesse Etudiante Bretonne, L. G. Bothorel	18
Motion de Kuzul ar Brezhoneg	22
IX ^e Congrès de l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes	24
Skol Blistin, Kerlann	28
On nous écrit... ..	35
Les bonnes lectures	41
Concours de traduction	43
« Bourrer et non baguenauder », R. Pennek	45
Livres, Journaux et Revues	46
Tour d'horizon	50

d'Algérie ou le complexe sidérurgique bônois. Et elle nous servira à quelque chose !

*
**

Quant à la suppression de l'épreuve de langue « régionale » au baccalauréat, elle a été présentée comme la simple codification d'un état de fait : si peu de candidats se seraient présentés aux épreuves prévues que les épreuves en question auraient été pratiquement inexistantes et qu'en les supprimant on ne supprimait, en fait, rien ! On prétend donc, suivant la mode, considérer un examen comme une sorte de référendum, alors que les conditions de l'enseignement et de l'épreuve étaient fixées par ceux-là même qui devaient, un peu plus tard, en tirer argument.

En fait, ce n'est pas de la langue bretonne que les candidats se sont détournés : c'est de ce jouet folklorique et dialectal qu'on leur offrait, les soirs d'hiver, après la récréation, et qui devait, à l'examen, leur permettre tout juste d'obtenir une inutile mention. Nous ne sommes plus à l'âge des superfluités : ou bien le breton sert à quelque chose, et l'on s'en sert, ou bien il ne sert à rien, et alors... qu'en a-t-on à faire l'enseignement ?

*
**

Si à quelque chose malheur est bon, on peut espérer que la récente décision ministérielle aura éclairci la situation et donné le coup de grâce à cette infantile diplomatie qui prétendait négocier l'enseignement de la langue contre le nationalisme, et dont les manifestations désordonnées ont tristement abouti à la publication de la brochure intitulée « Sklerijenn ». Il était ridicule d'espérer obtenir quelque chose en utilisant comme repoussoir la fraction la plus ardente, la plus dure et la plus dévouée du mouvement culturel. La langue doit redevenir ce qu'elle était il n'y a pas tant d'années : le lien, le trait d'union entre tous les secteurs de l'opinion bretonne.

*
**

C'est peut-être au moment où la situation bretonne apparaît la plus atroce que nous viennent les meilleures raisons d'espérer. On sent maintenant vibrer dans le peuple breton comme

un grand frémissement. Le peuple est au bord du réveil. Ce malaise, que l'on sent partout en Bretagne, est, en vérité, le signe du retour à la santé d'une nation trop longtemps malade. Plus que jamais le peuple breton a besoin de nous. L'heure n'est ni aux querelles ni à l'amertume. L'heure est à l'union dans le combat.

Car l'avenir est à nous si nous savons le prendre.

AR RENER.

« Les Bretons furent désespérés quand leur souveraine ANNE fut contrainte d'épouser le Roi de France. Si ces hommes revenaient aujourd'hui, ou plutôt il y a quelques années, auraient-ils de très fortes raisons pour penser qu'ils s'étaient trompés ?... Il y a des trésors latents dans ce Peuple, qui n'ont pas pu sortir. La culture française ne lui convient pas ; la sienne ne peut pas germer ; dès lors, il est maintenant tout entier dans les bas-fonds des catégories sociales inférieures. Les Bretons fournissent une large part des soldats illétrés. Les Bretonnes, dit-on, une large part des prostituées de Paris.

Ne serait-il pas naturel, par exemple, que dans un certain domaine, la Bretagne, le Pays de Galles, la Cornouaille, l'Irlande se sentent des parties d'un même milieu ? »

SIMONE WEIL (L'Enracinement).

Fransez Debauvais

Depuis des années ce n'est jamais le moment,
aux yeux des timides et des prudents.

J. M. DOMENACH.

(L'EXPRESS, 8 Octobre 1959)

— V —

Le retentissement du Congrès de Rosporden et la création du Comité Central des Minorités ne manquèrent pas d'embarasser le gouvernement français qui, surtout en Alsace, avait de sérieux soucis. L'autonomisme restait là tout aussi vivace qu'avant 1918, les courageux Alsaciens qui avaient lutté contre le Kaiser pour maintenir le statut fédéral de leur pays, n'étant évidemment guère disposés à se sacrifier sur l'autel de l'unité française : ils continuaient la lutte sans désespérer, et la puissance de leur presse montrait assez la popularité de leurs idées. En octobre 1927, le gouvernement se décidait à sévir. Ce furent d'abord les menaces du préfet de Strassbourg à Paul Schall, directeur de la *Zukunft*, puis, en novembre, en application d'un texte de 1893, contre les journaux anarchistes, l'interdiction de *Die Wahrheit*, *Die Volkstimme* et *Die Zukunft* (le tirage de la « *Zukunft* » se montait à 70.000 ex.). *Breiz Atao*, sans hésitation, se lance dans la lutte : le 15 novembre, la direction de *B. A.* envoie à Paul Schall un télégramme de sympathie, Morvan Marchal publie un bel article *L'avenir est à la liberté*, le Comité Central des Minorités proteste, et enfin le P. A. B. décide d'envoyer l'un de ses membres, M^e Feillet, du barreau de Quimper, assurer la défense de Paul Schall à son prochain procès. La loi de 1893 invoquait, comme motif d'interdiction pour les journaux, le fait qu'ils paraissaient en « langue étrangère sur le territoire français ». (Notons tout de suite que le même argument fut invoqué par Daladier, en 1939, pour justifier l'interdiction de *Peuples et frontières*, qui comportait parfois des articles en flamand et anglais.) Paul Schall répondit du tac au tac en faisant imprimer son journal, non plus en langue classique, mais en dialecte

alsacien ! Mais, bien que *Die Zukunft* devint d'abord *D'Zukunft* puis *D'Gerechtigkeit*, les numéros n'en furent pas moins régulièrement saisis, et, en fin de compte, vingt dirigeants alsaciens se retrouvèrent en prison.

La Bretagne autonomiste évidemment ne désarma pas : les protestations se succédaient, de plus en plus véhémentes, et, en février, le gouvernement frappait également en Bretagne : la police procédait à huit perquisitions (dont l'une au domicile de Debauvais à Guingamp et l'autre au domicile de sa mère à Rennes) et quelque service faisait entrer en action un agent provocateur, d'ailleurs tôt démasqué, du nom de Riehl. En Alsace, la lutte devenait plus dure : le D^r Ricklin était arrêté, le journal *Neue Elsass*, dirigé par Camille Dahlet était interdit, un grand procès se préparait à Colmar, et trois leaders passaient en Suisse ; à la veille du procès, qui était aussi la veille des élections, *B. A.* publiait un numéro spécial destiné à l'Alsace privée de journaux et répandu à des dizaines de milliers d'exemplaires ; la réponse du peuple fut nette lorsqu'il élit à la députation 13 autonomistes sur 25, dont les emprisonnés Ricklin et Rossé.

C'est à l'occasion des affaires alsaciennes que fut portée, pour la première fois semble-t-il, contre le Mouvement breton, l'accusation d'être « à la solde de l'étranger ». Il est inutile de souligner ici le ridicule de l'affirmation, quand on sait dans quelles difficultés financières se débattait Debauvais : elle fait partie de l'arsenal classique de la répression. Les politiciens français hésitèrent d'ailleurs sur la puissance à désigner comme bailleur de fonds : on mentionna la Russie, les journaux communistes étant, à l'époque, favorables à l'autonomisme ; l'un des dirigeants du Parti, Maurice Duhamel, fut accusé d'être « un agent des Soviets » (*Matin* du 12 février - *Temps* du 21 février 1929). Mais la Russie était bien lointaine et les jeux de la politique n'excluaient pas un rapprochement franco-russe. Les liens étroits entre le Mouvement breton et les Mouvements d'émancipation celtes d'outre-mer ne permettaient guère — en cette période d'entente plus ou moins cordiale — de stigmatiser une manœuvre de la « perfide Albion ». Seule l'Allemagne offrait, si l'on peut dire, toutes garanties, et un certain M^e Vallat lança, au procès du journal alsacien *Volkstimme*, une accusation reprise par *Le Temps* (18 décembre 1928) et, sous une forme hypothétique, par *L'Ouest-Eclair* (19 décembre). Avouons-nous que nous trouvons un certain plaisir à faire remarquer que ce M^e Vallat allait, sous le nom

plus célèbre de Xavier-Vallat, se faire sévèrement condamner en 1944 pour... collaboration avec les Allemands ? Pour être complet, nous mentionnerons également que, selon le témoignage de Victor Serge, le rigide et conservateur *Le Temps*, émargeait, à cette époque précisément, aux fonds secrets soviétiques. (V. Serge, *Mémoires d'un Révolutionnaire*, Ed. du Seuil, 1951, p. 236.)

Debauvais restait au centre du combat et réussissait le continuél tour de force d'équilibrer le budget du journal : en février 1928 il avait placé la totalité des 150 actions de 100 francs émises après le Congrès de Rosporden et il lançait un grand concours pour recruter 2.000 abonnés nouveaux. Mais sa situation à Guingamp ne lui permettait guère de suivre au jour le jour l'actualité politique : aussi se décide-t-il à quitter, en février, le Trégor pour revenir à Rennes, où il s'installe rue d'Antrain, et où il ouvre bientôt de nouveaux bureaux pour le parti rue de Rohan.

De plus en plus il prend la parole en public : par exemple à Paris le 24 mars, à Lorient le 9 avril, à Saint-Aubin-du-Cormier le 13 mai, etc... Son activité n'a pas de limites. Et, dès le début du printemps, il commence à organiser le second Congrès du Parti, celui de Châteaulin. Il faut, comme toujours, des fonds, et Debauvais lance, en juin, une souscription de 10.000 francs. Car les projets du Parti sont grandioses : la grande salle de la mairie a été retenue pour les séances de travail et le marché couvert pour le meeting ; une énorme affiche rouge, placardée dans toute la région, invitera la population à la réunion publique et contradictoire, ainsi qu'à la matinée animée par F. Gourvil, Ch. Rolland et Liam O Buachalla ; des délégués doivent être envoyés par la Ligue Gaélique, An Fainne (Irlande), le Parti Nationaliste Gallois, le Heimatbund Alsacien, les Organisations de Jeunesses Alsaciennes, le Parti Nationaliste Flamand, les Organisations d'Etudiants Flamands, le Parti Autonomiste Corse, les Organisations régionalistes françaises et occitanes. Le congrès durera quatre jours : une journée, le vendredi 7 août, consacrée à la langue bretonne, une autre (le samedi) aux travaux politiques et au meeting, une troisième (le dimanche) aux excursions, séances et, suivant l'habitude, au grand banquet (300 couverts) auquel les toasts devaient être prononcés, enfin un dernier jour, le lundi 10 août, consacré aux séances d'étude du Comité Central des Minorités. Ce congrès, auquel il ne



Groupe de militants parmi lesquels on reconnaît :
à l'extrême gauche, MORVAN, MARCHAL et DEBAUVAIS ;
au centre (cigarette à la main), Maurice DUHAMEL ;
à l'extrême droite Y. BRICLER et (couvert) O. MORDREL.

manqua même pas la présence des gendarmes, devait, on s'en doute, susciter un très grand intérêt : la *totalité* de la presse française — y compris la *Dépêche de Brest* et l'*Ouest-Eclair* — en parla, plutôt en mal d'ailleurs, bien que l'hebdomadaire *VU* (le *Paris-Match* de l'époque) lui consacra un long, sympathique et intelligent article de L. Martin-Chauffier (n° 24). *L'Œuvre*, organe du Parti socialiste, ouvrait bientôt une enquête sur l'autonomisme, et le *Mercur* de France consacrait au Mouvement breton une étude très compréhensive.

Les tracasseries policières furent surtout ennuyeuses pour l'organisateur du Congrès. D'ordre de Sarraut, les salles louées par la mairie furent, à la dernière minute, refusées : il fallut tout faire dans une salle d'hôtel beaucoup trop exigüe ; de nombreuses chambres avaient été louées pour les délégués au Congrès : elles furent réquisitionnées pour les services de police et les congressistes, rentrant le soir à leur hôtel, trouvèrent les gendarmes dans leur lit ; les drapeaux bretons continuellement arborés aux fenêtres de la salle du Congrès furent, à grand renfort de procès-verbaux, enlevés ; enfin, pour couronner le tout, une belle escouade de gendarmes à cheval escorta les congressistes en excursion au sommet du Menez-Hom.

Qu'on aimerait que l'un ou l'autre des participants à ce Congrès prenne la plume et fasse revivre pour nous ces importantes journées ! En attendant, il nous faut nous reporter à des notes glanées ici et là, à des comptes rendus de presse. La journée du breton avait été remarquable de tenue — avec des interventions de O. Mordrel, Oscar Mac Cartha Uileas, Earnan de Siunta (qui devait écrire pour les éditions de « B. A. » une *Histoire de l'Irlande*), Art O Riain, M^e P. Even, Loeiz Herrieu, Cronin — et celle du dimanche fut tout aussi réussie, avec la promenade au sommet du Menez-Hom au cours de laquelle F. Gourvil exalta si bien l'histoire nationale ; le meeting du samedi soir avait été agité à souhait et la journée du lundi permit de resserrer les liens entre les organisations minoritaires. Mais ce qui fait l'importance du Congrès de Châteaulin, c'est la déclaration de principes qui y fut lue par Maurice Duhamel au nom du Comité Directeur du Parti et adoptée, au milieu d'un grand enthousiasme, à l'unanimité moins une voix. Ce document mérite d'être cité ici en entier :

DECLARATION DU PARTI AUTONOMISTE BRETON

adoptée au Congrès de Châteaulin le 18 août 1928

I

Avant de dire ce que nous sommes, nous croyons indispensable, pour répondre aux interprétations tendancieuses et aux calomnies, de dire ce que nous ne sommes pas.

NOUS NE SOMMES PAS SEPARATISTES. Nous considérons que, dans l'état actuel de l'Europe et du monde, la rupture de tous liens entre la Bretagne et la France n'apporterait que des solutions insuffisantes aux problèmes qui se posent à notre pays. Mais nous repoussons une « assimilation » néfaste à nos intérêts matériels et moraux.

NOUS NE SOMMES PAS RETROGRADES. La vieille Bretagne de nos rois et de nos ducs est à jamais évanouie. Nous saluons respectueusement son souvenir, mais nous ne cherchons pas à la reconstituer telle. Un peuple ne retourne pas plus en arrière qu'un fleuve ne remonte vers sa source. Nos regards sont tournés, non vers le passé, mais vers l'avenir. Nous sommes des Bretons modernes.

NOUS NE SOMMES PAS ANTIFRANÇAIS. Nous n'avons aucune hostilité à l'égard du peuple français, pas plus d'ailleurs qu'à l'égard d'aucun autre peuple. Nous constatons l'illégitimité de l'autorité de l'Etat français sur notre pays, où elle s'est imposée en 1790, sans le consentement de la population et en violation du traité de 1532. Nous combattons son centralisme, qui nous apporte un surcroît d'oppression, son impérialisme, qui nous expose à des guerres nouvelles pour des intérêts qui ne sont pas les nôtres. Nous nous élevons contre son indifférence pour nos besoins économiques, son incompréhension de nos aspirations culturelles et morales, son animosité militante contre notre langue. Nous notons l'incapacité où il se trouve de s'accorder au rythme de l'évolution générale du monde. Nous pensons enfin que ce qu'on est convenu d'appeler la France n'est pas une Nation, mais un Etat comprenant un certain nombre de nationalités, et nous n'acceptons pas qu'on oppose à nos revendications le dogme mystique de la Nation une et indivisible, aujourd'hui délaissé par tous les peuples éclairés du globe.

II

La Bretagne a un passé de nation. Elle est née d'événements entièrement étrangers à l'histoire de France. Ses fondateurs, ses organisateurs, ses premiers souverains, sa civilisation, sa langue lui furent donnés par l'immigration des Bretons de Grande-Bretagne (IV-VII^e siècles de notre ère).

Sa politique traditionnelle, au long de mille ans d'indépendance et trois cents ans d'autonomie dans un cadre français imposé par la force des armes, fut toute de résistance aux ambitions de conquêtes étrangères, surtout françaises. L'arbitraire morcellement départemental de 1790, en détruisant la personnalité politique de notre

pays, n'a pas réussi à briser le cours de ses revendications nationales.

La Bretagne possède les caractéristiques d'une nationalité répondant aux définitions modernes. Elle forme un ensemble géographique parfait. Son peuple, par sa langue proche du gallois et de l'irlandais, son caractère bien tranché, toutes ses traditions, son sentiment national vivant jusqu'à l'extrême limite de ses frontières historiques, fait toujours, sur le territoire français, figure de nation. Autant qu'aucun autre, il a le droit de disposer de lui-même.

III

Toute nation qui ne s'administre pas elle-même connaît une rapide décadence. La Bretagne, depuis l'union de 1532, et plus encore depuis l'annexion de 1790, en donne un frappant exemple. Par sa position excentrique, elle n'a jamais offert, pour l'Etat qui en dispose aujourd'hui, et dont les courants d'activité la contournent sans la pénétrer, que l'intérêt que l'on accorde à une zone stratégique ou à une colonie d'exploitation.

La France ne s'est jamais préoccupée de favoriser le développement intellectuel, l'industrie et le commerce de ce peuple de plus de trois millions d'hommes, dont elle a rayé le nom de la carte, et dont elle affecte d'ignorer l'existence. Son organisation unitaire lui interdit de tenir aucun compte des besoins de l'esprit breton et des exigences des intérêts particuliers de la Bretagne. Elle ne leur permet ni de se manifester, ni de se défendre. Elle les combat même ouvertement lorsqu'ils s'opposent aux siens.

Et c'est ainsi qu'une des contrées jadis les plus riches, les plus actives et les plus industrieuses de l'Europe est devenue un pays léthargique, sans industries, aux richesses naturelles inexploitées, que tant de ses enfants doivent abandonner pour s'assurer une vie décente. C'est ainsi qu'elle reste en marge du développement intellectuel et du progrès qu'ont atteints, parce qu'elles étaient maîtresses de leurs destinées, tant de petites nations comme le Danemark, la Suisse, la Norvège ou l'Islande.

C'est à quoi nous voulons remédier en conquérant notre autonomie.

IV

Nous revendiquons donc une autonomie administrative et politique dont les modalités et les limites seront fixées par un traité librement débattu et dont l'organe représentatif sera un *Parlement breton*, assemblée législative élue par les Bretons et contrôlant les actes d'un pouvoir exécutif issu d'elle.

Ce Parlement, seul, aura la possibilité de résoudre, dans le sens des intérêts bretons, les problèmes qui se posent en Bretagne, notamment :

D'organiser l'instruction publique, actuellement sabotée, malgré le dévouement des maîtres, par la stupidité des programmes élaborés à Paris, et qui sont les mêmes pour l'enfant d'un pâtre catalan, d'un vigneron d'Alsace, d'un ouvrier parisien ou d'un pêcheur breton.

Dans tous les pays civilisés, les enfants reçoivent l'instruction par le canal de la langue maternelle. La France s'est toujours refusée, en pays bretonnant, à cette mesure de stricte humanité. Le Parlement breton y pourvoiera, et fera de l'école le puissant instrument de régénération nationale dont nous avons besoin.

De favoriser la renaissance de nos arts traditionnels et l'éclosion d'une littérature nationale et saine, qui sera d'autant plus conforme au génie occidental et nordique qui est le nôtre, qu'elle s'éloignera davantage des gravelures latines, dont le roman, la chanson, le théâtre et le journal de Paris nous empoisonnent.

De libérer les communes de la tutelle gouvernementale, qui bride les initiatives municipales.

De réorganiser administrativement la Bretagne, sur la base de ses divisions géographiques traditionnelles, et conformément aux besoins de la population, avec le souci de la mise en valeur du pays et de l'expédition rapide des affaires. La division départementale, justifiable au temps des diligences et du télégraphe à bras, apparaît aujourd'hui partout comme ridiculement archaïque. Elle est particulièrement arbitraire en Bretagne, où, dans un but d'uniformisation factice, elle mélange ou sépare les « pays » naturels. Une refonte totale s'impose.

De désigner les titulaires de tous les emplois publics. Nous n'assisterons plus à ce scandale de fonctionnaires étrangers au pays dans lequel ils exercent, ignorant et méprisant la langue et les habitudes de leurs administrés, aux intérêts desquels ils ne peuvent que demeurer indifférents.

De simplifier la justice, dont les formes surannées font, en France, la risée des étrangers, et d'adapter le Code aux réalités de la vie bretonne.

De créer la législation sociale adaptée à notre époque, dont la France ne nous a offert jusqu'à présent que la caricature.

De fixer, d'accord avec le gouvernement de Paris, la part proportionnelle de la Bretagne à la défense militaire et navale de la France. Au cours de la dernière guerre — sur les responsabilités de laquelle nous n'acceptons pas sans réserves la thèse officielle française — la France, départements bretons exceptés, a perdu 1 habitant sur 28, la Bretagne, 1 sur 14. Nous n'admettons pas que notre pays soit une réserve de défenseurs pour les régions françaises sans enfants, et tenons à ce que les sacrifices de la Bretagne pour l'intérêt commun n'outrepassent pas les avantages qu'elle peut être susceptible de retirer un jour de sa situation de fait dans l'Etat français.

De fixer l'assiette de l'impôt et son mode de perception, afin de mettre un terme au régime de favoritisme fiscal dont la Bretagne fait trop souvent les frais.

D'organiser le régime des cultes selon le vœu de nos compatriotes. Sur ce point, comme sur les autres, c'est au peuple breton de faire connaître sa volonté.

D'administrer enfin le budget du pays, déduction faite de la quote-part de la Bretagne au budget général de la France. Il est

juste que les contributions des Bretons servent d'abord à mettre notre pays en valeur, au lieu d'être employées à payer des sinécures aux favoris du pouvoir central, ou d'être systématiquement réservées à des travaux publics qui n'intéressent pas la Bretagne. Nous voulons reconstituer la puissante flotte marchande qui faisait autrefois notre richesse, encourager le défrichement et le reboisement de nos landes, procurer des garanties diplomatiques au travail de nos flotilles de pêche sous toutes les latitudes, favoriser l'éclosion sur notre sol des industries qu'y appellent notre situation géographique, nos matières premières et notre abondante main-d'œuvre.

Par ces réformes et par l'essor commercial et industriel qui s'ensuivra, la Bretagne connaîtra à nouveau la prospérité d'autrefois. Et les enfants de ses familles nombreuses pourront vivre largement au pays, sans être obligés d'émigrer en France ou ailleurs.

V

L'autonomie dont nous venons de tracer les grandes lignes ne s'oppose nullement, au contraire, aux intérêts de l'Etat français.

La France, qui fut longtemps le foyer de la civilisation européenne, est aujourd'hui, sous bien des rapports, l'un des pays les plus arriérés d'Europe. Que l'on envisage sa législation sociale, son outillage économique, son système administratif, son organisation de l'instruction populaire, sa production dramatique ou architecturale, ses réalisations en fait d'hygiène publique ou d'urbanisme, on est obligé de constater qu'elle est devancée de loin par l'Allemagne, l'Angleterre, la Suisse, la Hollande, la Tchécoslovaquie, les nations scandinaves.

Nous croyons que cet arrêt de croissance est dû avant tout à la centralisation napoléonienne qu'elle subit encore et qui paralyse la vie de ses membres au profit d'un cœur hypertrophié.

Les réformes que nous voulons réaliser pour la Bretagne peuvent être incorporées dans une refonte de la constitution française qui rendrait une vie normale à ces membres.

L'hostilité systématique des Pouvoirs publics, tant contre certaines autonomies que contre les moindres mesures de décentralisation, ne nous paraît pas servir les intérêts véritables de la communauté française.

VI

Notre programme est fédéraliste. Nous en avons dit le premier stade. Nous en prévoyons un second.

Nous ne pensons pas que les Etats modernes soient la forme définitive et ne variatur des sociétés humaines. Nous croyons que, dans l'internationalisation croissante de la production et des échanges, les frontières douanières sont un non-sens. Nous croyons que l'Europe est destinée à constituer, tôt ou tard, une unité économique, et nous voyons dans cette transformation le seul moyen d'arriver à la suppression de cette calamité universelle que sont les armées permanentes et les guerres. Mais nous estimons que cette unité ne se constituera pas par la fédération des Etats actuels.

Ceux-ci, agrégations arbitraires, produits du hasard, de la violence et de la ruse, n'ont pas l'éternité que leur confèrent des politiciens emphatiques. De grands empires ont disparu, qui, eux aussi, se croyaient « éternels », et dont il ne reste que des monuments mutilés sur une colline ou des ruines ensablées dans les déserts d'Afrique. Les Etats de l'Europe contemporaine, qui ont eu un commencement et qui auront sans doute une fin, n'ont même pas toujours possédé la forme et les limites que nous leur voyons aujourd'hui. La France, pour ne parler que d'elle, a englobé, sous Napoléon, la moitié de l'Europe. Au XV^e siècle, au contraire, Charles VII ne régnait que sur quelques villes de la Loire. Il n'y a donc ni témérité ni sacrilège à supposer que la réorganisation du monde s'accompagnera de sécessions et de regroupements, et qu'elle se fera *non entre les grands Etats*, dont le rôle historique sera terminé, *mais entre les nationalités* dont ils se composent, rapprochées selon leurs affinités ethniques, linguistiques et culturelles.

A ce moment, les véritables communautés nationales pourront recouvrer une indépendance que limiteront seulement les nécessités de la Fédération, et nous pensons que la Bretagne sera l'une des cellules de cet organisme nouveau.

En attendant cette échéance, qui nous paraît fatale, mais qui dépend des événements plus que de notre volonté, le programme que nous avons exposé peut être réalisé *dans le cadre de la France*.

Nous n'employons pas cette expression par prudence : le passé de notre race ne permet aucun doute à cet égard. Nous n'obéissons pas davantage à des raisons de sentiments : la France nous a coûté trop de sang et de larmes pour que nous puissions avoir à son égard autre chose qu'un loyalisme correct de confédérés, lorsqu'elle se sera inclinée enfin devant nos droits.

Nous posons le cadre français, parce que notre union à la France est un fait, et qu'il ne s'oppose pas à la réalisation de nos revendications essentielles. Il suffit que le lien qui nous attache change de nature et qu'à sa *forme unitaire*, héritée des régimes d'absolutisme, la France substitue la *forme fédérale*, qui est aujourd'hui celle des Etats les plus évolués.

VII

Nous avons dit ce que nous voulons, ce que notre peuple prolifique, travailleur et brave est en droit d'exiger pour sa prospérité matérielle, pour son développement intellectuel et moral, au nom de la sagesse politique dont il a fait preuve dans le passé, au cours de mille années d'indépendance.

A la France de dire si elle est disposée à donner satisfaction à nos aspirations légitimes, ou si elle fait litière des principes de liberté qu'elle-même a contribué à répandre dans le monde.

A la France de dire si nous avons raison en faisant confiance à ses forces de renouvellement, ou si nous ne pouvons demeurer Bretons qu'en cessant d'être citoyens français.

(A suivre.)

Unvaniñ an Emsav

Liesseurt kenañ eo an Emsav hiziv : diniver eo ar strolladoù hag ar c'hevredigezhioù a zo o stourm war dachenn Vreizh pe o plediñ gant danvez Breizh. Peurliesañ avat eo bet kaset da benn an emgann hep urzh ebet, hini hag hini, a-wechoù an eil a-enep d'egile, alies en anv an unded da dizhout dres. Anat eo ne c'hell ket un emsav ober berzh o chom rannet ha bruzhunet evel m'emañ hiziv.

Ar bruzhunadur-se a c'hell bout diskleriet e meur a zoare. Ar brezel a zo bet kiriek evit darn eus an dra-se : lod o deus kavet gwell chom hep ober netra neuze, lod all oberiant en amzer-se o deus kavet gwell degemer ur strategezh nevez. Alese eo diwanet an enebiezh etre an dud a felle dezho ren an emsav hag o doa a-wechoù menozioù damheñvel. Ar wirionez eo a-hend-all n'he deus ket c'hoazh Breizh ar renerion doujet a c'hellfe kas anezhi d'an emgann ha d'an trec'h.

Poent eo avat kemm penn d'ar varzh : emañ hor bro en argoll ha war var da vezañ diboblet ha divroadelet da vat.

Tu a zo e gwirionez da unvaniñ an Emsav. Setu amañ, a gav din, an divizoù pennañ :

1) Diazezañ ar gelennadurezh ha termeniñ ar palioù pellañ anezhañ. Ne c'heller ket kas da vat ur stourm ma n'eo ket ar stourmerion a-du dre vras war an diazez anezhañ. Ret eo eta d'an emsav gouzout da vat — n'eus forzh peseurt strategezh bennak a vefe degemeret a-hend-all a hiniennoù, n'eus forzh peseurt diskoulm bennak a vefe kinniget er penn-kentañ — hag-eñ eo Breizh bro pe rannvro, hag ar brezhoneg yezh pe rannyezh, tonket da vezañ benveg-spered an holl pe viret hepken d'ar re eus kourion Vreizh-Izel a gomz anezhañ c'hoazh evit ar poent. Ne c'heller ket en em gannañ en deñvalijenn hag en arvar.

2) D'an eil — ledanaat tachenn ar stourm. MOB, Kendalc'h, Kuzul ar Brezhoneg, o deus kemeret er bloaz-mañ un emzalc'h politikel rik, dreist-holl e ser kudenn an Naoned. Diskleriadur « Kendalc'h » zoken a zo bet taeroc'h eget hini ar MOB. An emsaviou-se a anzav eta n'eus ket a ziskoulmoù sevenadurel d'ar c'hudennoù sevenadurel na kennebeut a

ziskoulmoù arboellerezhel d'ar c'hudennoù arboellerezhel : d'ar politikerezh eo diskoulmañ ar c'hudennoù-se. En ur ger, ret eo kas ar stourm evit Breizh hag he yezh war ur bazenn uheloc'h.

3) Ur wech tizhet kement-se e vo kalz aesoc'h reiñ gwirioù ingal d'ar c'hevrennoù eus an Emsav o deus kefridioù ispisial er stourm a renomp. Ret eo peurgetket lezel d'an emsav lennegel hag a zo diforc'h mat diouzh an emsav sevenadurel e emrenezh klok : an dra-se a dalv da gentañ evit ar skritur a zo tra ar skrivagnerion hepken. Ne c'heller ket boulc'hañ ur stourm unvan hep ma vefe lamet frouezh brein ar skritur « skolveuriek ». Pep skrivagner a c'hell skrivañ hervez ar skritur a gav ar gwellañ ha bezañ harpet da embann e oberenn n'eus forzh penaos gant an emsav sevenadurel.

Sklaeredd ha reizhdred, setu eta — evel evit pep emsav — sichenn an unvaniezh evit Emsav Breizh.

Youenn OLIER.

SKOL

revue de pédagogie

Parmi les numéros parus :

Ar c'hembraeg e skolioù Kembre. - Keleennadur ar Frizeg. - Douaroniezh Vreizh. - 300 Divinadell. - Rimadelloù hag Unangomzoù. - Ar Skolioù e Slesvig. - Skol St. Erwan. - Nedeleg e Breizh (350 francs). - Diwar-benn Skol St. Erwan. - Kontadennoù Kozh ha Nevez (120 p., 600 francs).

Abonnement : 1.000 francs ; 200 francs les numéros parus
Revue SKOL — PLOUEZEC (C.-d.-N.) — C.C.P. 1911-06 Rennes

Les élections en Grande-Bretagne

Si la chose avait encore été à démontrer, les élections qui viennent de se dérouler en Grande-Bretagne auraient bien prouvé que le gouvernement qui siège à Londres est un gouvernement anglais, choisi par les Anglais pour les Anglais. Le Premier Ministre va en effet disposer aux Communes d'une majorité conservatrice de 100 voix, alors que le Pays de Galles comme l'Ecosse ont très largement voté travailliste, les Gallois élisant 27 socialistes sur 36 députés, et les Ecossais 37 socialistes sur 66 — la plus forte représentation travailliste écossaise depuis 30 ans : ce qui signifie que nos frères écossais et gallois seront gouvernés non par le parti politique qu'ils ont choisi, mais par celui qui a été choisi pour eux par les Anglais.

Si, au Pays de Galles, il y a eu une légère avance des conservateurs — 86.917 voix de plus qu'en 55, sur un total de 486.335 suffrages conservateurs — l'avance n'a pas été assez importante pour entraîner de grands changements dans la représentation galloise aux Communes : seul un siège a été pris par les Tories au Labour, et ce dans une circonscription urbaine. Par contre, en Ecosse, les travaillistes ont repris quatre sièges, même si les conservateurs ont reconquis un de leurs anciens sièges perdu au bénéfice du Labour lors d'une élection partielle de 1958.

La presse française a également parlé d'un renouveau du parti libéral : c'est vrai pour l'Angleterre, mais là encore l'électorat celtique s'est comporté différemment. Le Pays de Galles, ex-bastion du libéralisme, a vu les voix libérales tomber du quart (de 104.095 à 78.951) et si en Ecosse les libéraux ont progressé (15 candidats contre 3 en 1955), le pourcentage de leurs voix n'est que de 4,3 %, alors qu'il est de 6,1 % en Angleterre.

Mais l'intérêt réel des élections réside pour nous dans la réponse faite aux candidats nationaux. Les Gallois en présentaient 20, les Ecossais 5. Il est évident que ceux-ci ont dû mener un rude combat, ignorés, sinon attaqués, par la grande presse, la radio et la télévision. L'attitude de la Télévision de

la BBC a même incité un candidat écossais, M. David Rollo, à installer ouvertement un émetteur nationaliste (illégal évidemment) dans les bureaux du Parti, après y avoir arboré le drapeau écossais à croix de St-André. Malgré les énormes difficultés qu'ils rencontraient, les candidats gallois et écossais se sont bien comportés et ont augmenté leurs voix. En Galles, le Parti National, avec 77.571 voix, a pris autant d'importance que le Parti libéral (78.951) et dans les 10 circonscriptions contestées pour la deuxième fois de suite, a augmenté le nombre de ses suffrages de 43.866 à 46.782. En Ecosse, dans les deux circonscriptions déjà disputées en 55, le nombre des voix écossaises s'est bien maintenu : 12.626 contre 12.112 il y a quatre ans ; au total, les candidats écossais du Parti national ont eu 21.738 voix. Dans les circonscriptions contestées pour la première fois, les candidats nationalistes ont donc recueilli un nombre très encourageant de voix. (Le détail des résultats paraît dans le numéro sous presse de la revue *Al Liamm*.)

Il faut noter que nulle part le Parti Gallois n'a présenté de candidats dans les circonscriptions marginales : par exemple, il n'en présentait pas dans le Flintshire East (majorité travailliste de 75 voix), alors qu'il en présentait un dans le Flintshire West (majorité conservatrice de 8.352 voix). Et l'on pourrait multiplier les exemples. Il faut voir là une manifestation de la profonde honnêteté politique du Parti Gallois ; peut-être aussi ses dirigeants n'ont-ils pas voulu, en assurant l'élection d'un conservateur par le retrait, à leur profit, de voix travaillistes, choquer la masse travailliste du peuple gallois, alors qu'un large mouvement de sympathie et d'adhésion au nationalisme gallois se dessine dans les syndicats et les sections socialistes.

Mais si les partis gallois et écossais ont bien résisté aux puissantes machines électorales adverses et à la remontée conservatrice, les résultats sont loin d'être à la mesure de la chaleureuse sympathie montrée à leurs propagandistes tout au long de la campagne. Les observateurs sérieux se sont étonnés que ces partis n'aient pas réuni le minimum de 20 % des voix que leur accordaient les pronostics. En fait, l'électeur vote toujours pour savoir qui commandera à Londres et il est difficile d'obtenir de lui qu'il vote pour dire, tout simplement, qu'il ne veut pas être commandé par Londres. La démonstration en a été faite : un candidat nationaliste écossais obtient seulement 10 % des voix là où 80 % des électeurs se prononcent pour l'autonomie (y compris 25 % qui votent pour l'indépendance

totale) quand on les consulte, comme cela a été fait, sur la question.

S'il est difficile d'extraire les élections, en pays celte, du jeu politique anglais, celles-ci sont tout de même l'occasion d'un immense effort de propagande — effort dont la mesure et les résultats ont permis à M. Gwynfor Evans et au Dr. R. MacIntyre de se féliciter des progrès accomplis les semaines passées par l'idée nationale.

En Irlande du Nord (les Six-Comtés), la situation se présente sous un jour tout différent et, pour parler pudiquement, peu favorable au libre jeu des institutions démocratiques. Les douze candidats du Sinn-Fein étaient en prison et aucune campagne n'a été faite, ni pour eux, ni, évidemment, par eux. Ils étaient, de plus, disqualifiés d'avance, les deux Sinn-Feiners élus en 55 ayant été dépossédés de leur siège par action judiciaire. Si l'on y ajoute les effets du *gerrymandering* (découpage des circonscriptions) et l'intense activité policière, on se rend compte que la consultation y avait un caractère un peu particulier. Les activistes du Sinn-Fein et de l'I. R. A. ont voté pour les candidats emprisonnés ; ils sont encore quelques-uns, puisque ceux-ci ont obtenu 63.915 voix. Mais la masse des Irlandais nationalistes s'est réfugiée dans l'abstention : à Belfast 24,7 % d'abstentions, et dans le reste des Six-Comtés 37,1 %. Dans l'ensemble du pays, 51,1 % des électeurs inscrits ont voté unioniste : bien faible majorité. A Belfast, les socialistes irlandais ont amélioré leurs positions, passant de 35.614 voix à 44.370.

Certains commentaires de presse français sur un effondrement nationaliste dans les Six-Comtés sont donc loin d'être fondés.

P. D.

Aide à nos amis gallois

Ceux de nos lecteurs qui désireraient aider le Parti Gallois peuvent le faire très aisément en lui adressant leurs vieux timbres. Faire les envois à :

Welsh Nation offices, High Street, BANGOR, Wales.

A la Jeunesse Etudiante Bretonne

Vous faites des études, vous briguez des situations de docteurs, d'avocats, d'ingénieurs... Vous allez faire partie des cadres, cela vous donnera des droits si, avec compétence et honnêteté, vous savez remplir les devoirs qui vous incomberont. Vous aurez acquis vos titres par votre travail, bien sûr, mais surtout parce que d'autres sont nés avant vous et que le labeur accumulé vous aura permis de poursuivre vos études grâce à la part prélevée sur le travail de tous. Il n'y a là rien de répréhensible dans la mesure où, demain, vous formerez une aristocratie non détachée du peuple, et surtout non essentiellement préoccupée d'assurer ses privilèges. Une aristocratie confinée et repliée sur elle-même devient inefficace. Ne devenez pas non plus de ces hommes qui se pencheront avec condescendance sur les problèmes sociaux, résultant trop souvent de la carence des responsables ; engagez-vous plutôt à ce qu'une saine conception de vos activités professionnelles élimine au mieux ces problèmes.

La tâche qui vous attend est belle ; vous la réaliserez pleinement si, demain, vous savez être compétent dans votre profession et, avant tout, soucieux du bien commun. Conservez les qualités bretonnes et gagnez l'estime de vos pairs et du « boss ». Par votre ardeur et votre efficacité, méritez également l'estime de votre pays en servant les hommes qui le composent. Vos études doivent être faites pour servir, sinon elles sont vaines. Apprenez à connaître votre pays et la tâche qui vous attend. Lisez les livres qui traitent de notre histoire, de nos problèmes économiques et sociaux. Découvrez l'effort que nous « devons » tous poursuivre, et le but à atteindre. Comprenez le sens de l'attachement de notre peuple à son sol, de la richesse qu'il a su créer, du défi qu'il a lancé et gagné contre les manuels officiels de géographie. Si la Bretagne garde encore une physionomie de vitalité, nous le devons à la volonté de ses paysans et de ses ouvriers.

La Bretagne est une région où la politique de l'habitat est relativement saine. La Bretagne veut vivre. Demain il appartiendra à l'élite d'assurer la continuité de l'effort et de faire

germer la semence. Beaucoup des nôtres sont encore dans l'obligation d'émigrer pour vivre. Il reste à développer l'industrie. Ce n'est peut-être pas votre génération qui lui donnera son plein développement, mais vous devez y songer. Ayez à cœur de vous préparer à remplir les tâches futures qui viendront avec le déroulement de l'histoire, déroulement qu'il nous appartient d'orienter. Il ne faut pas que la Bretagne continue à être, pour beaucoup, le pays où il fait bon naître, aller en vacances, prendre sa retraite, à condition de pouvoir vivre ailleurs entre temps. Il faut en faire un « pays » et non seulement une terre de légende ou de tourisme.

Jeune étudiant breton, n'aies pas pour unique objectif l'accès à une situation confortable, mais vise, fixe en toi la tâche qui t'attend pour le bien de tous. La valeur humaine, la compétence professionnelle, le rayonnement comptent plus que la couleur d'un diplôme.

Il y a plusieurs siècles, le philosophe Tcheou Ke-fou parlait avec sagesse aux lettrés, dans ses recommandations aux chefs (voir le texte ci-après). Il ne faut pas y voir la condamnation de nos réjouissances bretonnes trop souvent accompagnées de libations. (Renan y voyait une façon que nous avons de nous idéaliser.) Ce texte condamne le comportement immoral d'une élite qui ne fait pas son devoir. Autrement dit, il ne condamne pas les vices mineurs des hommes, mais les vices majeurs des nations, des sociétés ou des classes.

Jeune étudiant breton, la J. E. B. ne doit pas être pour toi l'occasion de te recouvrir d'un vernis breton durant ta vie estudiantine, ou l'occasion de garder quelques souvenirs qui te permettront, plus tard, d'accéder au sentimentalisme breton. C'est aussi vide de sens que d'être à 20 ans un champion de la vie de bohème ou un rat de cave émérite, pour devenir, quelques années plus tard, un bon « pékin » à principes bien établis, ou un « bien pensant » dont le propre est souvent de ne point penser. Il faut que ton adhésion à la J. E. B. soit pour toi l'occasion de choisir : entre un nationalisme morbide d'Etat et une solide conception humaine respectueuse du passé et soucieuse de bâtir l'avenir.

Mais pourquoi, direz-vous, s'adresser aux jeunes pour une telle tâche ? Parce que vous êtes encore libres, pas encore enserrés dans des systèmes qui, le conformisme aidant, annihilent ou opiumisent les personnalités. Il vous appartient de

partir du bon pied puisque vous avez l'ardeur de votre jeunesse et la J. E. B. pour vous aider.

« Yaouankiz breizh savit ho pennoù ha labourit evidoc'h, evit ho preudeur, evit ho pro ; hag evel-se c'hwi a labouro evit ar bed. »

L. G. BOTHOREL
Congrès de la J. E. B., Quimper 1957.

★

Le Chef

(Extrait du *In-kouo-che-lou* de TCHEOU KE-FOU)

...Savez-vous ce que signifie votre titre de lettrés ? Le caractère jou est formé de siu, nécessaire, et de jen, homme, c'est-à-dire que vous devez rendre des services aux hommes. Or, dites-moi, quels services leur rendez-vous ? Vous abusez des bienfaits du Ciel et de la terre, vous gaspillez l'or du Gouvernement, vous passez votre temps à pincer du luth ou à jouer aux échecs, à composer des vers ou à festoyer ; vêtus d'habits d'habits brillants, vous vous pavanez avec morgue et fierté. On vous trouve constamment au pied des tribunaux, occupés d'affaires litigieuses, de procès, terrorisant les pauvres paysans, médisant, calomniant. On n'en finirait point d'énumérer tous les dommages que vous causez à l'humanité.

Réussissez-vous aux examens universitaires, alors vous devenez mandarins, ministres d'Etat et vous n'usez de votre puissance que pour satisfaire vos injustes convoitises. La puissance du Gouvernement n'est entre vos mains qu'une arme perfectionnée pour le brigandage, pour tromper le Souverain et molester le peuple.

Les libéralités du prince en faveur du peuple sont arrêtées à mi-chemin par votre rapacité ; les impôts que les gens du peuple versent au prix de labeurs si pénibles n'arrivent qu'en minime partie au Trésor de l'Etat. De mille et mille manières vous cherchez à vous enrichir.

En définitive, quel bien faites-vous au peuple, vous qui nuit et jour n'êtes occupés que de votre intérêt personnel, faisant bon marché de l'humanité, de la justice, de la pudeur et de l'honnêteté ? Vous oubliez que les anciens, dès leur admission au baccalauréat, se croyaient obligés de se dévouer pour

la cause de l'Etat ; vous, admis au baccalauréat, vous ne songez plus qu'à votre propre avantage.

Une chose plus indigne encore, c'est que vous, qui avez sans cesse à la bouche les mots de justice, d'humanité, de sincérité, de loyauté, vous tombez à bras raccourcis sur ceux qui ont le moindre tort, et vous publiez vos vertus. Venez-vous à faillir vous-mêmes, plus n'est question de ces belles vertus...

« Yu-ti, grand-juge des Enfers, instruit le procès des lettrés. »

« Il est faux de dire que le grand nombre des habitants soit un facteur de puissance économique et de progrès moral, technique et social. Bien au contraire, l'histoire montre que ce sont souvent les groupes ethniques relativement peu nombreux qui ont manifesté une grande vitalité économique et culturelle (Grèce antique, Israël, Venise au moyen âge, Pays-Bas au XVII^e siècle). »

PAUL GOUSSET, « La surpopulation mondiale et l'avenir de l'Europe. - Faut-il aider les pays sous-développés ? »

In : *La Revue administrative*, n° 70, Juillet-Août 1959.

Motion de Kuzul ar Brezhoneg

Les membres de *Kuzul ar Brezhoneg*, réunis à Carhaix le 2 avril 1959, après avoir entendu le compte rendu des activités de l'année écoulée et prévu un programme d'action :

constatent avec angoisse dans quelle situation se trouvent l'Economie, la Culture et la Démographie bretonnes, et demandent respectueusement aux autorités de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que les jeunes Bretons puissent et veuillent trouver du travail sans être obligés d'émigrer, et reconstruire une Bretagne moderne et prospère.

1) C'est avec un certain malaise que les membres de *Kuzul ar Brezhoneg* entendent parler de la modernisation de l'Afrique Noire et de l'Algérie, tandis que la Bretagne reste sous-développée, malgré les efforts du C.E.L.I.B. et les promesses officielles.

2) Ils protestent contre la séparation progressive opérée entre Nantes et le reste de la Bretagne.

3) Les membres de *Kuzul ar Brezhoneg* déclarent que les Bretons ont le droit intangible de garder leur langue et de développer leur patrimoine littéraire et artistique. Ils demandent comme un droit strict, et non comme une aumône, l'emploi immédiat dans les écoles de Bretagne de l'enseignement bilingue, et se permettent de rappeler au Ministère de l'Education Nationale la promesse faite en 1956 de suivre l'exemple du Pays de Galles. Ils demandent également le droit pour les Bretons de se servir de leur langue dans leurs rapports avec l'Administration en Bretagne.

4) Ils demandent que la langue bretonne puisse être choisie à tous les examens.

5) Ils constatent que la part de la langue bretonne à la radio est insignifiante et demandent une radio en langue bretonne correspondant aux besoins de la population bretonnante.

6) Les membres de *Kuzul ar Brezhoneg* proclament le droit des Bretons à connaître leur Histoire et demandent que l'Histoire de Bretagne soit obligatoire aux examens.

Dans une situation si grave et si urgente, résultat de longues

querelles et de négligences passées, *Kuzul ar Brezhoneg* demande aux conseils généraux et aux parlementaires des cinq départements bretons de se réunir à Rennes avec les délégués du Gouvernement pour une étude sérieuse des problèmes que posent notre commerce, notre industrialisation, notre agriculture, notre pêche, notre enseignement.

(Motion adressée aux autorités préfectorales et à tous les parlementaires.)

La Bretagne avait mis de la beauté partout...

...et tout s'en va !

POUR SAUVER NOS CHAPELLES

Lisez

BREIZ SANTEL

MOUVEMENT pour la PROTECTION des Monuments Religieux Bretons

HOTEL DE VILLE - VANNES - C. C. P. Nantes 1536-85

IX^e Congrès de l'Union Fédéraliste des Communautés Ethniques Européennes

Le Congrès, qui s'est tenu du 23 au 26 juillet à Aix-la-Chapelle, avec la participation de délégués bretons, a adopté plusieurs motions dont l'importance n'échappera pas à nos lecteurs — motions qui ont été portées par les soins de M. Skadegaard, secrétaire de l'U.F.C.E., à la connaissance des gouvernements ou organisations intéressés.

Motion n° 1.

Le Congrès...

Recommande au Conseil de l'Europe et aux gouvernements européens de reconnaître valeur légale aux principes suivants du droit des communautés ethniques quant à l'emploi de leur langue :

1) tous membres des communautés ethniques résidant sur territoire propre de la communauté doivent se voir garantir le droit à employer leur propre langue dans les écoles maternelles et primaires, ainsi que la possibilité de créer des établissements d'enseignement de toute nature dans leur propre langue ;

2) les écoles primaires utilisant la langue d'une communauté ethnique doivent jouir des mêmes avantages financiers que ceux qui utilisent la langue majoritaire ;

3) aucune discrimination ne doit être faite dans les établissements d'enseignement supérieur au préjudice des élèves ayant reçu leur instruction dans la langue d'une communauté ethnique ;

4) une communauté ethnique a le droit d'administrer ses établissements d'enseignement au même titre et dans les mêmes conditions que la population majoritaire. Ce droit doit être reconnu par la loi applicable au territoire propre de la communauté ;

5) l'usage de la langue d'une communauté ethnique doit être reconnu par la loi au même titre que celui de la langue majori-

taire dans tous les tribunaux, administrations et services publics, pour autant qu'ils fonctionnent dans le territoire propre de la communauté ;

6) tout fonctionnaire ou agent des services publics en service permanent dans le territoire propre à une communauté ethnique doit pouvoir comprendre, parler et lire la langue de la dite communauté, et en faire usage dans tous ses rapports de service avec les membres de cette communauté. Ce principe doit être inscrit dans la loi.

Le Congrès recommande en outre que ces principes soient incorporés à la Convention européenne de sauvegarde des Droits de l'Homme du 4 novembre 1950.

Motion n° 2.

Le Congrès...

Recommande aux gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe où se trouvent des minorités nationales, de convoquer une Conférence de la « Table Ronde » en y invitant les représentants des minorités nationales, conférence qui sera chargée de considérer objectivement tous problèmes ayant rapport au statut juridique des minorités nationales et à soumettre le résultat de ses travaux au Conseil de l'Europe pour considération...

Motion n° 3.

Le Congrès...

Constatant que quelques Etats ne remplissent pas le devoir qu'ils ont de respecter dans l'organisation de leur enseignement les particularités ethniques et linguistiques de leurs ressortissants ;

Constatant, ce qui est pire encore, que quelques-uns suivent délibérément une politique visant à la suppression de ces particularités,

...Condamne cette politique de mépris et de persécution ;

Confirme la Déclaration des Droits des Communautés Ethniques approuvée par le VI^e Congrès, donne son appui sans réserve aux principes des Nations-Unies, de l'U.N.E.S.C.O. et du Conseil de l'Europe consacrant l'égalité des droits de toutes les communautés, le respect des langues et des particularités ethniques et rejetant toute discrimination pour des raisons de race, de nationalité ou de langue ;

Charge le Secrétaire Général de communiquer cette résolution au Conseil de l'Europe, à la Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U., au Président du Comité Exécutif et aux délégations permanentes de l'U.N.E.S.C.O.

Motion n° 4.

Le Congrès...

Considérant que l'U.N.E.S.C.O. prépare un projet de convention internationale contre la discrimination et les préjugés raciaux...

Charge le Secrétaire Général de se mettre en rapport avec l'U.N.E.S.C.O. afin d'obtenir que les points suivants soient inclus dans le dit projet de convention internationale :

1) devoir de tous les Etats d'assurer l'enseignement sans qu'il en résulte pour certains ressortissants un dommage provenant d'une discrimination fondée sur des questions de race, de nationalité ou de langue ;

2) proscription du génocide culturel, c'est-à-dire de toute mesure qui conduirait à la suppression de la langue ou des particularités culturelles d'une communauté ethnique ;

3) établissement d'une procédure judiciaire d'appel auprès de la Commission des Droits de l'Homme de l'O.N.U. ou de la Cour Internationale de La Haye, accessible à toute communauté ethnique victime de mesures discriminatoires en matière d'éducation pour des questions de race, de nationalité ou de langue.

Motion n° 5.

Le Congrès...

Souhaite (...) que la France, seul Etat à n'avoir pas encore ratifié la Convention des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales, réponde au vœu unanime des populations d'Europe en ne tardant pas davantage à ratifier cette convention.

Motion n° 6.

Le Congrès...

Constatant que l'enseignement des langues « régionales » est encore pratiquement inexistant dans les écoles de France et qu'il ne peut pas y être développé à bref délai par suite, entre

autres choses, de l'absence de moyens de formation de maîtres qualifiés,

renouvelle au Gouvernement français les vœux exprimés par les Congrès précédents pour que cet enseignement soit enfin organisé, conformément aux exigences modernes de la conscience européenne, et, en attendant la formation d'un nombre suffisant de maîtres, il exprime le souhait que le Gouvernement accorde aux langues « régionales » et à leur enseignement une place importante dans les programmes des postes de radio-télévision dépendant de son autorité.

*
**

La place nous manque pour analyser le travail fait pendant l'année par le secrétariat de l'Union Fédéraliste. Nous y reviendrons. Nous rappelons que cette organisation importante groupe des délégués de toutes les minorités et communautés nationales d'Europe. Ceux qui désirent aider son travail ou être plus amplement informés, peuvent s'adresser à son secrétaire : M. Povl Skadegaard, Rolighed, Rungsted Kyst, Danemark.

Leçons d'ABEOZEN sur le BARZAZ-BREIZ
professées à la SKOL-UHEL E. ERNOD
NOTENNOU EVIT STUDI BARZAZ-BREIZ
gant F. Eliès

*Etudes critiques et littéraires sur les plus
importants des chants du Barzaz*

Le cahier n° I est maintenant paru : 300 francs

Dr ETIENNE, Maen ar Ya, Châteaulin (Finistère)

Edité par PREDER — C. C. P. 16.093-13 Paris

Abonnement aux 4 cahiers de Preder : 1.000 francs

SKOL BLISTIN

1942 - 1944

gant KERLANN

Edon sekretour Strollad Broadel Breizh evit Penn-ar-Bed en hañv 1942 gant an Aotrou Herve Delaporte, pa ris va menoz sevel ar gentañ skol vrezhonek bet biskoazh, da vihanañ unan a rofe an holl zeskadurezh e brezhoneg nemetken.

D'an hañv 1942 e voe savet ivez, gant an Itron Kemere-Jaouen eus Kemper, Yann ar Beg, Per Heussaff ha re all, ur skol-hañv evit ar vugale, a reas kalz a berz. Skol-hañv Sant-Ildud, evel ma voe anvet, a voe dalc'het e Beg-Meilh (Bro Gernev) e Kerledan. Ar bloaz war-lerc'h e voe dalc'het unan all eno adarre. Va mab henañ, Mikael, a oa unan eus ar vugale a yeas er skolioù-hañv-se.

Ur bloaz kentoc'h, an Aotrou Miard, Enseller-Meur ar Skolioù stad e Prefedti Kemper — d'ur mare m'am boe bet trubuilh gant va « mistri » en doa diskleriet dirazon : « *L'enseignement de votre langue, vous ne l'aurez jamais !* ». Pell 'zo ne vagen spi ebet war an tu-se.

Gant skouer Skol-hañv Sant-Ildud em boa mall ivez seveniñ va mennad : kelenn ar brezhoneg evitañ e-unan, ha, gwelloc'h c'hoazh kelenn e brezhoneg an holl zanveziou-skol, da brouiñ, paneve ken e oa gallus deskiñ bugale dre ar brezhoneg.

Dambrest e oa ar c'hentelioù ragaozet adalek ma voe bet krouet Ar Falz gant Yann Sohier. Meur a fichenn a oa bet savet, dreist-holl evit kelennadurezh ar yezh : geriaoueg, gramadeg, poelladennoù a bep seurt. Dastumet e oa bet testennoù skrivadennoù, ur strolladig brav a varzhonegoù diouzh bezañ fiziet en eñvor bugale. Diwezhatoc'h e voe ret krouiñ kentelioù all : istor ha douaroniezh kentelioù war an traoù (skiantoù), ar riñvañ — ur ger nevez, kinniget gant Kongar evit « jediñ » da dostaat ouzh ar verb kembraek *rhifo*, kontañ.

Ar pal kentañ a oa kemenn digoridigezh ar skol.

Setu amañ al lizher skrivet gant Kerlann da Yannig Fouere evit kemenn da hemañ e oa savet ar skol ha da c'houlenn digantañ e skoazell :

Châteauneuf-du-Faou, le 10 octobre 1942.

Mon cher Fouéré,

Las d'attendre un enseignement officiel du breton qui ne vient pas, je décide de fonder la première école *tout en breton*.

Elle s'ouvrira à Plestin (Côtes-du-Nord) dans les premiers jours de novembre. A cet effet, je viens de louer le pavillon annexe de l'Hôtel Beauséjour, route de Saint-Efflam à Plestin.

Je ne sais comment je réussirai à faire face aux dépenses que j'engage. *Je pars à zéro !* Mais en toute chose il y a du risque. Ce risque je l'accepte, comptant sur les dons de toutes sortes qui, je l'espère, ne tarderont pas à parvenir à l'école, qui sera aussi un pensionnat.

Nous avons besoin de tout, notamment de meubles pour la salle de classe, de fournitures pour les élèves (limités à 8 ou 10 enfants pour un début), mais nous avons besoin *d'argent*.

Je compte sur toi, mon cher Fouéré, pour : « digas dour d'ar vilin » (amener de l'eau au moulin) par tous les moyens dont tu disposes (presse, relations, etc...).

De l'aide que je recevrai dépendra le succès de l'école, mais je suis résolu à persévérer *envers et contre tout*.

Bien à toi pour la Bretagne,

J. DELALANDE (KERLANN).

P. S. : Les dons devront m'être adressés *personnellement* à : J. Delalande-Kerlann, aux Fontaines, Châteauneuf-du-Faou, jusqu'au 3 novembre, et à Jean Delalande (Kerlann), route de Saint-Efflam, Plestin-les-Grèves, C.C.P. 238-54 Rennes, à partir du 3 novembre.

Troidigezh :

Kastell Nevez ar Faou, d'an 10^{vet} a viz Here 1942.

Yann Fouere ker, (*)

Skuizh o c'hortoz en aner ma vo kelennet ar brezhoneg a-berzh stad er skolioù, ober a ran va menoz krouiñ ar skol gentañ e brezhoneg *penn-da-benn*. Digoret e vezo e Plistin (Bro-Dreger) e penn kentañ miz Du. Evit-se emañ o paouez

(*) Al lizher-mañ a voe embannet war niverenn 93 (18 Here 1942) ar gazetenn sizhuniek ARVOR, dindan an talbenn : GALV !

feurmiñ adti Ostaliri Beauséjour, war hent Sant Eflamm, e Plistin.

N'ouzon dare penaos e teuin-me a-benn da ober penn ouzh an dispignou a rankan da ober. Mont a ran war-raok *hep netra* ! Evit ober tra pe dra avat e ranker sammañ un tamm riskl. An tamm riskl-se a gemeran, o kontañ war an donezonou a bep seurt a zeuy dizale, spi am eus, evit ar skol ; houmañ a vo, ouzhpenn, ur skol-lojañ.

Kement tra a ra diouer dimp, er penn-kentañ arrebeuri evit ar sal-skol, diankachoù-skol evit ar skolidi (8 pe 10 bugel hepken, evit kregiñ) met arc'hant eo a faot.

Kontañ a ran warnout, Yann Fouere ker, evit « degas dour d' ar vilin » gant ar skoazell a c'helli reiñ (pennadoù war ar c'helaouennoù, tud a anavezez, hag all...).

Diouzh an harp a vezo roet din eo e ray berz ar skol, graet eo va soñj avat kenderc'hel *daoust da bep tra*.

Ganit a galon evit Breizh.

KERLANN.

G. S. : An donezoù a ranko bezañ kaset din-me : Yann Delalande-Kerlann, Ar Feunteunioù, Kastell Nevez-ar-Faou, betek an 3 a viz Du, ha da : Yann Delalande (Kerlann), Hent Sant Eflamm, Plistin, Kont-red-post 23854 Roazhon, war-lerc'h an 3 a viz Du.

War niverenn 99 ARVOR (29 Du 1942) e voe embannet ar pennad-mañ da heul :

UN NEBEUT DISKLERIADURIOU DIWAR-BENN SKOL
ELISTIN, gant KERLANN

...Ur goulenn a zo bet graet din ; hag ar vugale a c'hello mont d' an iliz, d' an oferenn ha d' ar c'hatekiz, mar deo se youl o c'herent ? Sklaer eo da gompren ; eo ya ! ar respont. Kaset e vezint d' an iliz ha graet e vo rik-ha-rik hervez youl ar gerent, e pep poent.

Darn all a zo chalet gant niver ar skolidi hag ez aliont ac'hanon mont da gaout ar gerent, pe skrivañ dezho evit ma kasint o bugale. Brudet a-walc'h eo ar skol, kenabred, ha labourioù all am eus da seveniñ. Pep hini, a-hend-all, a zo bras a-walc'h da c'houzout pelec'h emañ e zlead.

N' on ket e chal gant an niver bihan a skolidi. Aesoc'h kalz e vo prederiañ outo a-zoare. Bevañ, deskiñ bevañ a vo da ober da gentañ. Du-mañ e vezint savet en un tiegezh breizhat-rik. Boued a vez kavet er vro-mañ, koulz ha n' eus forzh e pelec'h e Breizh — a drugarez Doue — ha maget e vezo ar vugale diouzh ar c'hentañ, peogwir ez eus bet donezonourien vrokus (1) o deus kaset bouedoù-mir a bep seurt ha na gaver ket ken da bremañ. Lojeiz o devo ; bras a-walc'h eo an ti. Eveshaet e vezo warno hini dre hini, gwelloc'h kalz, ha karan-tezusoc'h, eget ne vern e peseurt skol o kemer pañsionidi. (Priz ar pañsion a zo pemp kant lur ar miz evit ar bugel kentañ ; daou c'hant hanter-kant lur hepken evit an eil eus an hevelep tiegezh.) Savet mat e vezint, boazioù mat a virint e-pad o buhez a vo plantet enno. E-keñver ar ouiziegezh, gwelloc'h eget er skolioù gallek e klaskin ober. Skoazell am eus kavet eno digant digant skolaerion eus an Emsav (2), am sikouro da stummañ kelennadurezh Breizh nevez. Petra lavar-in-me ouzhpenn ? nemet e kav din ez on bet pell a-walc'h war ar vicher (unnek vloaz, pe dost) ha, dreist-holl, e karan ar vugale.

..

Skoazell am eus kavet evit sevel ar skol digant an holl Vreizhiz emskiantek, reizh gant o menozioù. Lod o deus kaset arc'hant. A zo mat. Lod o deus graet gwelloc'h, profet ur skodenn viziek, savet kestoù. Re all o deus graet gwelloc'h c'hoazh : kas pakadoù ha profañ traoù a c'hellent dioueriñ. A-walc'h a ziankachoù-skol hon eus bremañ, a-walc'h a daolioù ivez. Siwazh, er mareoù-mañ, gant arc'hant zoken ne gaver ket atav da bremañ. Diouer hon eus a weleoù, pevar gwele-bugel hag unan pe zaou evit tud vras (ar vatezh (3) hag ar c'houarnourez, an dimezell Suzana Bourdet eus Fouen). Kemend-all a dreuzweleoù, matarasennoù, gwinterlegoù a vije ret. Teir armel a vank evit klenkañ dilhad ar vugale, an traoù-skol, al listri. Kozh pe nevez, e rafent mat an afer. Pep

- (1) Yann Brieler a oa hennezh, gwerzher krampouezh dantelez « Les Gavottes » e Kemper.
- (2) Yann Bourc'hiz, Per Heussaff, Keravel...
- (3) Anne-Marie L'Haridon, 23 bloaz, eus parrez Pielben. Kuitaat a reas ac'hanomp evit dilmeziñ ha war he lerc'h e teuas Anna Fouesnant, ugent vloaz, eus parrez Molan. Brezhoneg hepken gant an eil hag eben — evel oa dleet, Anna a chomas penn-da-benn ganeomp hag e voe feal ha kalonek e-kreiz an trubuilhoù a oa da zont.

bugel, er skol, en devo un daolig diouzh e vent. Dek a zo bet lakaet ober, dek kador (kadorioù-pleg a vije dispar) a zo da gaout, a-gevret ganto, diouzh ment bugale 6-10 vloaz. Pelec'h o c'havout ?

Setu, dre ar munud, an traoù a vank deomp c'hoazh :

12 torchouer, 2 lien koaret bras evit an taolioù, ur pod-kouez bras (pod-birviñ dilhad) a dalvezo ivez da gibellañ ar vugale, ur bodez houarn vras, ur pod-laezh bras (etre 2 pe 5 litrad), ur broust gwalc'hiñ an dilhad, broustoù evit ar gwis-kamantoù hag evit ar botoù (pep bugel a vezo desket dezhañ pe dezhi ober ganto bemdez). *Kinnigit a bep seurt traoù a c'hellit dioueriñ, betek ur soufletez da c'hwezhañ an tan !*

Ar roll traoù-se a oa bet savet gant sikour va gwreg, a oa war he choug *pep preder danvezel* hag a ouie, gwelloc'h eget nikun, ar pezh a zo ret da gas un tiegezh en-dro, dreist-holl un tiegezh vras. Ar pep muiañ eus an diankachoù-se a voe kavet da bremañ (gweleoù hag armelioù ivez) er gwerzhioù, a gustumemp mont dezho tro-dro da Blistin, diouzh m' en em gave.

Kavet e voe arc'hant a-walc'h evit kregiñ. Ar profer kentañ, an Ao. Henaff, e Roazhon, a ginnigas pevar mil lur, an Ao. Basset, rener Ti-moulerzh Kenwerzhel Breizh, a roas daou vil lur, ha Roparz Hemon, e anv Ensavadur Breizh, a brofas pemp mil all.

Meur a hini a voe war-lerc'h, profoù disteroc'h a-wechoù, kant pe daou c'hant lur nemet ingal e teuent gant Breizhiz penn-kil-ha-troad — enor dezho. Re hir e vefe roll an anvioù. Ker Vreiz eo, ha Pariz a zalc'has ar skol en he sav gant un harper kalonek, diehan, an Aotrou Andreu Daniel, eus SAV (Strollad ar Vrezhonegerien), bennoz dezhañ ha d' an holl a roas dezhañ « *Diner ar Skol* » (*) evit Skol Blistin.

Ar profoù all a oa degemeret mat ivez. An Aotrou Daniel a gase gwispid vitaminet, evel ar re a oa rannet etre ar skolidi er skolioù d' ar mare-se. Ar brezel a oa, ha strishadurioù da heul, siwazh.

Lod all a gasas diankachoù skol : kaieroù, kreionoù, pluennoù, sklentenoù. Reoù all livaj, lienaj, arreburi. An Aotrou Jorj Rual, eus Roazhon, a reas taolioù ha kadorioù dispar

(*) Karnedoù a voe moulet hag a dalvezas d' an dastumerien profoù da lakaat anvioù ar roerien. Miret int bet, evel rolloù all ar broferien, a vo ret embann, en ur seurt « Taolienn a Enor ».

diouzh ment pep bugel ; an Aotrou Yann Brikler a brofas boued, konfitur hag all ken prizius er mareoù-se a zienes !

Digoret ar skol, e oa ret gortoz bugale da zont, ha n' eo ket chom da c'hortoz e oa da ober, nemet skrivañ, embann pennadoù. Daoust hag e teuje skolidi ? Kement o devoa youc'het tud zo : Ar brezhoneg er Skol ! Goulennet hag asgoulennet : A, pegoulz e vo ur skol vrezhonek dimp ! Bremañ e save digarezioù : Re abred eo evit sevel ur seurt skol ! N' emamp ket er pal-se c'hoazh. — Lod a gave e oa ur skol e-lec'h ma vije graet politikerezh (hini an emrenerien evel just), lod all a lavare c'hoazh e oa un druez ne oa ket ur skol gristen. Ha daoust hag e vije barrek ar skolidi da dremen an arnodenoù gallek ?

Gudren (Andreu Jafrez) a vrzhune an digarezioù toull-se hag, en o zouez, an abeg en doare-skrivañ KLTG, a voe graet gantañ e Skol Blistin azalek an derou kentañ.

« Evel ma vije muic'h a ziaesterioù, emeve, evit bugale oc'h ober gant « zh », « v » pe « u » vrezhonek eget gant ar « ph » ar « pt = s » pe an « ent » gallek ! » Digarezioù...

« Ne vo ket adsavet ur Vro, nag ur *Vroadelezh*, nag ur *Youl Vroadel* gant arc'hant nemetken. Gant oberoù, gant oberoù an holl marteze, ne lavaran ket !... »

« ...N' em eus skouer ebet da reiñ da zen. Kavout a ra din evelato e rankan da lakaat va oberennoù diouzh va c'hredennoù. Ne sellin ket ouzh an amzer-dremenet, o vezañ eo

bet va bugel en ur skol all, ne sellin ket ouzh ar gudenn relijiel er skol, nag ouzh an doare-skrivañ, ne sellin ket ouzh kudenn an arc'hant, nag ouzh hini anv ar skol, evel darn.

« Krouet eo bet ur skol vrezhonek penn-da-benn, an hini gantañ, an hini nemeti. N' em eus dibab ebet da ober. Hini ar re wellañ e vo. *Eno eo e kasin va bugel.* »

Evel a welor sach-disach a voe kavet e-leizh pa voe savet Skol Blistin. Daoust d' ar profoù stank (ar richerioù bihan a ra ur stêr vras) e tigoras ar skol gant diaesterioù e-leizh, a voe kompezet tamm-ha-tamm. Ouzh an daol nemeti, unan vras avat e voe bodet ar skolidi : ur wech d' ar beure, ur wech da greisteiz, ur wech diouzh an noz. Atav an hevelep kentel : frazennoù berr, pemdeziek, desket dindan eñvor, en ur ober ar jestroù ret, diouzh ezhomm. Ne oa ket stank ar skolidi, met

tri brezhoneger a oa, hag an daou all, pe dri all, Roazhoniz anezho, ne voent ket pell da ober evel ar re all. Ar pal kentañ a oa deskiñ dezho komz, ar buanañ ar gwellañ. Da gentañ, ouzh taol, gant ar predoù, ne oa graet nemet gant ar brezhoneg. Neb a ouie, a dape. Ret-mat goulenn e brezhoneg ha trugarekaat. Gwech ebet avat ne voe difennet komz e galleg. Aliet e oad avat da gomz e brezhoneg. Bep noz, da goan, e oa lennet ar poentoù mat roet d'ar bugel-mañ-bugel, bet klevet o tistagañ ur frazenn e brezhoneg mat, e-doug an deiz, hag ermaez eus ar c'hentelioù evel just. Souezhus, gant ar c'hoarioù, penaos e teuas trec'h ar brezhoneg.

Pa en em gavas skolidi all, hini hag hini koulz lavaret, e voent aloubet gant brezhoneg ar re all.

Nav skoliad a oa, ha war an nav-se, tri hepken a oa komzet brezhoneg outo er gêr hag a oa gouest da gomz pa zeujont d'ar skol. A-benn c'hwec'h miz e oa nav vrezhoneger anezho.

Setu amañ o anvioù.

ROLL AR SKOLIDI (1943-1944)

Mikael KERLANN	ganet e Sant Wenole-Penmarc'h d'ar 14 Gwengolo 1936 (brezhoneger). <i>Ger-stur</i> : « KALONEG A DRECH PEP TRA ».
Erwan JEUSSET	ganet e Roazhon d'ar 22 Kerzu 1932. <i>Ger-stur</i> : « D'AL LABOUR EVIT MA BRO ».
Arzel JEUSSET	ganet e Roazhon d'ar 24 Mae 1934. <i>Ger-stur</i> : « WAR ROUDOU HON TADOU ».
Anna CATTELIOT	ganet e Roazhon d'ar 29 Ebrel 1936. <i>Ger-stur</i> : « KARANTEZ HA GWIRIONEZ ».
Mari-Jo STEFAN	ganet e Kastell-Paol d'ar 26 Here 1930. <i>Ger-stur</i> : « BREIZH ATAV ».
Roparzh DERRIEN	ganet e Brest d'ar 10 Ebrel 1935. <i>Ger-stur</i> : « WAR-RAOK BEPRED ».
Herri DERRIEN	ganet e Brest d'ar 26 Kerzu 1933. <i>Ger-stur</i> : « EVEL GWECHALL ».
Patrik GEFFROY	ganet e Lanuon d'ar 7 Ebrel 1934 (brezhoneger). <i>Ger-stur</i> : « TEVEL HAG OBER ».
Gaid GEFFROY	ganet e Kemper d'ar 4 Ebrel 1936 (brezhoneger). <i>Ger-stur</i> : « A GALON VAT ».

(Pep bugel a zibabe ur ger-stur a verke war golo e gaieroù.)

Ger-stur ar skol a oa :

N'EUS EHAN HEP LABOUR
HEP STOURM NE VEZER KET TREC'H.

(Da genderc'hel.)

On nous écrit...

■ « ...L'étude sur Debauvais continue à être des plus intéressantes ; on voit, par les lettres que vous recevez, combien elle utile pour tous les jeunes, nouveaux venus à l'action bretonne, et qui ignorent tout du mouvement d'entre les deux guerres et du P. N. B. en particulier. L'ensemble de ce numéro est intéressant, mais ce que je n'ai guère aimé c'est l'article sur le « kibboutz ». L'auteur s'y contredit d'ailleurs et reconnaît en fin de compte qu'une organisation semblable n'est point possible en Bretagne. A nous de faire le nécessaire chez nous selon le caractère national breton et au mieux des intérêts de l'action bretonne. Pourquoi vouloir s'inspirer de ce qui se passe en Israël où tout est tellement différent de chez nous. L'auteur pourrait plutôt s'inspirer de ce qui se passe en Russie et même en Chine Populaire où les groupements communautaires et paysans organisent et maintiennent les cultivateurs en place... parfois de façon assez brutale. »

M. G. - 20-8-59.

■ « Ret e oa, ha poent, ober un dra nerzhuc'h. Va mignoniezh d'he renerien. »

P. M.

■ Da welet... Piv a ziskouezo sklaer e vezo gwelloc'h ar vuhez e Breizh pa vezo dieub ? Pa vezin gouest d'e grediñ ec'h en em staqin ouzh an Emsav. »

J. A. (doare-skrivañ unvan lakaet ganeomp).

■ Dedennus-tre eo *Ar Vro* da lenn evidomp « ar re gozh » pa lak en-dro dirak hon daoulagad buhez stourmerien an emsav etre ar brezelioù 14 ha 39. Kentelius e tle bezañ ivez evit ar re yaouank, dizoloet Breizh ganto abaoe 1944. »

A. A. L.

■ Il faudrait créer dans chaque ville des « Amis d'AR Vro » : *Mignoned Ar Vro* est un titre qui ne porterait ombrage à personne... On me dit : on y retrouvera les mêmes que dans les autres groupes. Peut-être, mais là au moins ils pourront avoir l'esprit national. »

T. J.

■ « Nag on bet melkonius en ur welout da Sadorn ar Sadorn ar Pantekost e bered an Hanternoz e Roazhon ar bez e-lec'h e rankor kas un deiz relegoù Fañch Debauvais. Disliv enskrivadurioù ar groaz keltiek engravet er maen-greun e-pad ar brezel 39-45.

Dizoloet e oa bet ar groaz-se gant Fañch e chanter an Ao. D., ezel eus ar Strollad Broadel, hag en deus kuitaet Roazhon goude ar brezel. Ur groaz keltiek kemennet d'ur skultour eus Sant-Malo, a-raok brezel 14, gant un Iwerzhonad ! Laouen e oa Fañch da vezañ kavet honnezh.

Ne oa ket peurskultet ar groaz. Fañch en doa lakaet da engraviñ warni anvioù e vamm-gozh ha re all eus e diegezh. »
T. Jousset.

■ « Un ami vient de me prêter *Ar Vro*. Je l'ai lu avec avidité et suis enthousiasmé. Il y a des années que votre revue aurait dû paraître. Lecteur d'autres revues bretonnes que j'apprécie beaucoup, j'ai toujours regretté qu'elles ne soient pas plus nettes dans leurs positions. On ne gagne rien à faire des courbettes. L'histoire est là pour le prouver. Chez vous, au moins, pas d'équivoque ! Cela réchauffera le cœur de tous les vrais Bretons. »

V. F. - 3-9-59.

■ « Je souhaite qu'*Ar Vro* réussisse. Certes, le premier numéro d'une revue ne permet pas de juger celle-ci : il y a toujours une certaine timidité qui se manifeste vis-à-vis du lecteur possible, mais je ne pense pas que beaucoup se soient trompés sur l'esprit dans lequel elle est rédigée... »

J. P. - 24-6-59.

■ « Lennet em eus gant kalz a blijadur ar pennad diwar-benn « Un kibboutz breton ». Ur mennad mat eo. Skrivañ a ran ivez evit lavarout deoc'h ma teu da wir ar menoz-se, ez on prest da vont da vezañ en ur c'hibboutz evit skoazellañ da adsevel Breizh. »

F. Le B. - 27-7-59.

■ « ...N' on ket ali gant ar re a gomz a bolitikerezh hep diskouez diskoulmadennoù eeun da gudennoù sklaer. » Hol lenner a ro deomp goude-se un nebeut alioù... nerzhus. « Neuze, emezañ, ho pije ur politikerezh da ziskleriañ, neuze ho pije tud ganeoc'h ha neket balbouzerion, neuze ho pije ganeoc'h tud a feiz, tud a wad, mat da vervel. Hag ur merzher a zo e dalvoudegezh kant gwech, mil gwech hini ul levr... Ha n' it ket da grediñ 'z eus ac'hanon un diskiant ; aet on skuizh gant ar GER ha setu... »

Y. G. - 21-8-59.

■ « En fait d'amélioration à *Ar Vro*, il faudrait un cours de langue bretonne, comme le faisait *Breizh Atao*. (...) Et je veux encore vous dire que le plus grand défaut de tous les journaux et revues bretonnes, quels qu'ils soient, c'est leur cherté... »

H. H. - 9-8-59.

■ « Gant dudi em eus lennet studiadenn Erwan Evenou diwar-benn ar c'hibboutz. Ur skouer eo Israheliz evidomp ha krediñ a ran e vefe posubl sevel un dra bennak e Breizh diazezet war ar plouioù pe an trevoù a wechall. Ar brezhoneg evel just a rank bezañ yezh ar c'henderv, seul aesoc'h da zeskiñ ma vo implijet evit traoù an douar. An douar ivez, ha n' eo ket hepken spered ha yezh ar vro a rank bezañ savetaet : an douar ken gwallgaset gant diskar ar girzhier, an digodañ, an implij dreist-ezhomm a demzoù chimik, h.a... »

Y. B. B. - 27-7-59.

■ « Va gourc'hemmennoù evit *Ar Vro*. Ouzh e lenn ec'h adkavan un tamm mat eus ar pezh a rae talvoudegezh *Breizh Atao* kozh, am eus bepred maget keuz d' e varo daoust d' e wabderioù. Ra gemero e blas, hag ober gwelloc'h zoken. Gant dudi em eus lennet an div niverenn deut er-maez, dreist-holl pezh a sell ouzh buhez Debauvais. Buhez an den-se ne zle ket bezañ ankounac'haet. Sellout a ran outañ evel ouzh ar c'hentañ, an dispontañ hag eus ar re wellañ e-touez gwir Vreizhiz ar Vreizh keltiek emskiantek... N' eus ket gwelloc'h eget seurt taolenn evit dihuniñ ar Vretoned ha lakaat un tamm tan broadelour da redek en o gwazhied. »

M. R. - 23-7-59.

■ « Petite erreur : c'est en 1925 que Debauvais est parti à l'armée. J'ai gardé longtemps une lettre à moi écrite du camp de Mailly. »

T. J. - 6-8-59.

■ « C'est avec plaisir que j'ai pris connaissance du n° 2 de *AR VRO* nouvelle formule. L'éventail des publications bretonnes se complète.

Sous la rubrique : « *On nous écrit* », une lettre d'un de vos lecteurs m'a, je dois le dire, ainsi que de nombreuses personnes de mon entourage, péniblement surpris. Puis-je vous demander d'insérer dans la même rubrique ma réponse ?

D'abord, les séparatistes nantais » dont fait état votre correspondant — qui feint de croire que Nantais = séparatiste — sont quasi-inexistants en nombre. Il s'agit essentiellement de Français établis à Nantes, mais non de Nantais. Il y a un

distinguo : la lutte contre ces gens n'est qu'un aspect de la lutte contre Paris. Ce qui ne veut pas dire, comme le fait d'ailleurs fort justement remarquer votre correspondant, qu'il ne faille pas être vigilants ! Il ne s'agit que d'une poignée d'agitateurs, mais puissants, ô combien ! Quant au peuple, il n'est que de voir le nombre inouï d'écussons bretons qui décorent l'arrière des voitures nantaises pour se rendre compte qu'il réagit comme il le peut, mais qu'il ne suit aucunement les fabricants d'Ulster. La proportion des voitures ainsi marquées est extraordinaire par rapport aux autres villes de Bretagne. La campagne, elle, à part une ou deux communes qui ont subi des influences directes, n'a jamais cessé de se considérer comme bretonne.

Deuxième question : les frontières sud de la Bretagne. Monsieur P. N. a le tort de mesurer les choses avec son ignorance pour étalon. Si la question est vaseuse, c'est seulement dans l'esprit de votre correspondant. Originaire moi-même de ce pays de Retz que je connais bien, je pense être assez qualifié pour affirmer :

1) que le pays de Retz est intégralement et authentiquement breton ;

2) que la langue bretonne y a autrefois été utilisée d'une façon normale ;

3) que doivent être considérées comme faisant partie de la Bretagne les communes suivantes, et ce, pour avoir été bretonnes politiquement autrefois et être peuplées d'authentiques Bretons :

— Champtoceaux, La Varenne, St-Sauveur-de-Landemont, Landemont, actuellement comprises dans le Maine-et-Loire,
— Torfou, Tiffauges, La Bruffière, La Bernadière, Cugand, Treize-Septier, Saint-Hilaire-de-Loulay, Montaigu, Boufféré, Saint-André-Treize-Voix, Saint-Sulpice-le-Verdon, Mormaison, Rocheservière, Saint-Etienne-du-Bois, Grand-Lande, Falleron, La Garnache, Bois-de-Céné et Bouin. Ces dernières communes étant de nos jours incluses dans le très artificiel département de Vendée :

4) La région du marais, dit « Marais Breton », dont les habitants ont conscience d'appartenir à la Bretagne au point que les groupes folkloriques ne manquent jamais, lorsqu'ils viennent, de préciser qu'ils « rendent visite à leurs cousins » (alors qu'ils déclarent toujours être en totale opposition avec les autres habitants du même département qu'eux) ; cette région, donc, doit être considérée comme bretonne à part entière. Ethniquement, elle fait partie du même groupe que les régions vannetaise et nantaise. Leur appartenance à la Bretagne fut également historique.

1790 a tracé d'une façon toute artificielle et qui ne fut pas sans discussions et heurts violents, les limites de la Loire alors Inférieure. Pour nous, nous ne reconnaissons que la réalité historique et ethnique, en même temps d'ailleurs que des des vérités économiques ; et la Bretagne, pour nous, ira toujours jusqu'à sa frontière naturelle et ethnique : la Vie.

Sont bretonnes, en plus que celles déjà indiquées, les communes de : Beauvoir, Châteauneuf, Saint-Gervais, Saint-Urbain, Fromentine, Notre-Dame-de-Monts, Saint-Jean-de-Monts, Saint-Hilaire-de-Riez, Sion, Notre-Dame-de-Galon, Commequiers (Kimiker), Soullans, Challans (Kadgalon), Sallertaine (Sal arthon), Le Perrier, Froidfond, St-Christophe-du-Ligneron, Saint-Paul-Mont-Penit, Palluau (Pal Uhel), Maché et Apremont.

Naturellement, mes affirmations ne sont pas gratuites : de nombreuses preuves existent et la documentation irréfutable que je possède, après de nombreuses et longues recherches, est à votre disposition. Il ne serait peut-être pas inutile de compléter la connaissance un peu mitée de leur patrie, qu'ont bien des Bretons ; et, comme Monsieur P. N., il y en a certainement parmi les lecteurs d'Ar Vro. »

P. M.

■ « Le second numéro me paraît meilleur que le premier... *Frañsez Debauvais* : sans doute le texte le plus intéressant de ce numéro... *Diazez hor stourm* : je pense que Kervevan pose mal le problème. Le « politique d'abord » ne tient pas debout lorsqu'on l'examine sérieusement. Je suis de plus en plus porté à accorder à l'économique une primauté, à mon sens essentielle. Ce qui ne signifie pas qu'il faille... ne pas poser clairement le problème politique : celui-ci surgit inévitablement de la confrontation des données économiques et des contradictions du système présent ; mais, c'est parce qu'un problème économique se pose, dans un cadre précis, que l'aspect politique, puis l'aspect culturel, viennent à la surface. Lorsque je dis primauté, ce n'est évidemment pas à un concept moral que je me rattache, non plus qu'à une idée de priorité temporelle, mais à un fait actuel. Les nécessités économiques de la Bretagne sont dues, comme dans tout pays de minorité allogène, au fait que le gouvernement de la majorité applique automatiquement, inconsciemment parfois, un régime de pacte colonial au minoritaire : celui-ci peut être d'ailleurs aussi bien un ressortissant d'une autre religion (cf. « Statut des Juifs dans l'Islam au Moyen Age in Chouraqui », « Histoire du Judaïsme », *Que Sais-je ?* 1957, pp 52 sqq.) qu'un homme d'une ethnie différente (cf. « L'action de la CFSO en pays Baya » dans le *Voyage au Congo* de Gide, ou « Le comporte-

ment des marchands chinois vis-à-vis des Oudeghe » dans *Sur les bords de la Soukpaï* de Djanssi Kimonko), ou encore qu'un homme d'une autre classe sociale, comme ce fut le cas dans les démocraties bourgeoises européennes au siècle dernier. Or, ces trois facteurs ont joué pour nous... Quant à la langue, l'histoire, la celticité, ce seront des biens qui nous seront donnés par surcroît quand nous aurons résolu la question économique, solution qui est bien entendu inséparable des questions sociales et politiques.

Un kibboutz breton : comment l'auteur ne s'est-il pas aperçu que ce qui faisait que les kibbutzim ont pu survivre et prospérer, de même que les agrovilles de l'U.R.S.S. et les communes chinoises, était précisément : 1° la discipline de fer qui y règne ; 2° la vie presque exclusivement communautaire.. Autre faute de perspective : le propos de bâtir sa *kendrevad* en société agricole. Israël avait un besoin urgent de biens agricoles : il était donc normal que ses kibbutzim fussent des fermes... Or, ce n'est pas d'agriculture que nous manquons en Bretagne, c'est d'industries d'extraction et de transformation ; pour ce qui est de l'extraction nous ne pouvons guère innover... mais la transformation des biens est à notre portée et va, en outre, dans le sens de la politique de décentralisation et de déconcentration devenue nécessaire démographiquement dans toute l'Europe Occidentale, y compris — et surtout — la France ; la politique n'a rien à voir dans ce mouvement... Cela nécessitera peut-être plus de moyens, cela en tout cas servirait à quelque chose... Ou bien nous nous industrialiserons... ou nous végéterons, i. s. nous crèverons...

L'agonie de la Bretagne : assez intéressant, mais bien inactuel.

AR VRO ne doit pas être le Bulletin de la Société Polymathique du Morbihan. Que l'on utilise des faits historiques pour en tirer une leçon politique actuelle, soit. Mais « l'histoire pure » n'a pas sa place dans une revue politique... »

J. P. - 4-9-59.

Note importante :

Le n° 4 d'AR VRO — dans lequel paraîtront des textes importants — parviendra à nos abonnés avant Noël.

Les bonnes lectures...

NUITS DE GUERRE

I

(Le général Serrigny est à la recherche du général Pétain, qui vient d'être nommé au commandement du front de Verdun.)

« ...En arrivant à Paris, le hasard ou la providence me fit frapper à la porte de l'Hôtel Terminus de la gare du Nord. Ayant réveillé la maîtresse de cet établissement, je lui demandai à brûle-pourpoint si le général Pétain n'était pas descendu chez elle. Elle nia tout d'abord énergiquement, mais comme j'insistais, lui expliquant qu'il s'agissait en la circonstance du salut de la France, elle m'avoua finalement que le général se trouvait bien à l'hôtel.

La chance m'avait, comme d'habitude, favorisé. On me conduisit à la chambre tant désirée. Sur le pas de la porte, je reconnus bien vite les bottines jaunes à tige renforcée du grand chef, mais qui voisinaient ce soir-là avec de charmants petits souliers « mollière » tout à fait féminins...

...D'après ce qui me fût raconté le lendemain, la jeune femme qui partageait son lit cette nuit-là, en apprenant la lourde tâche qui allait incomber à son amant, fut prise d'une véritable crise de larmes. Elle se montra tendre et passionnée, si bien que le souvenir de cette nuit hanta désormais le souvenir du général. »

« TRENTE ANS AVEC PÉTAINE »,
Général SERRIGNY, Plon Ed.

II

« Ils s'exprimaient mal, mes cavaliers d'escorte. Ils parlaient à peine, pour tout dire. C'étaient des garçons venus du fond de la Bretagne pour le service et tout ce qu'ils savaient ne venait pas de l'école, mais du régiment. Ce soir-là, j'avais essayé de m'entretenir un peu du village de Barbagny avec celui qui était à côté de moi et qui s'appelait Kersuzon.

— Dis donc, Kersuzon, je lui dis, c'est les Ardennes ici tu sais... Tu ne vois rien toi loin devant nous ? Moi, je vois rien du tout...

— C'est tout noir comme un cul, qu'il m'a répondu Kersuzon. Ça suffisait.

— Dis donc, t'as pas entendu parler de Barbagny toi dans la journée ? Par où que c'était ? que je lui ai demandé encore.

— Non.

Et voilà.

On ne l'a jamais trouvé le Barbagny. On a tourné sur nous-mêmes seulement jusqu'au matin...

...Kersuzon me répondait toujours pareil quand je le questionnais la nuit, ça finissait par me distraire comme un tic. Il m'a répété ça encore deux ou trois fois à propos du noir et du cul et puis il est mort, tué qu'il a été, quelque temps plus tard, en sortant d'un village, je m'en souviens bien, un village qu'on avait pris pour un autre, par des Français qui nous avaient pris pour des autres. »

« VOYAGE AU BOUT DE LA NUIT »,
L.-F. CELINE. (Livre de Poche.)

LE PAYSAN BRETON

(vu par Victor Hugo)

« ...Ce sauvage grave et singulier, cet homme à l'œil clair et aux longs cheveux, vivant de lait et de châtaignes, borné à son toit de chaume, à sa haie et à son fossé, distinguant chaque hameau du voisinage au son de la cloche, ne se servant de l'eau que pour boire, ayant sur le dos une veste de cuir, avec des arabesques de soie, inculte et brodé, tatouant ses habits, comme ses ancêtres les Celtes avaient tatoué leurs visages, respectant son maître dans son bourreau, parlant une langue morte, ce qui est faire habiter une tombe à sa pensée, piquant ses bœufs, aiguisant sa faux, sarclant son blé noir, pétrissant sa galette de sarrasin, vénérant sa charrue d'abord, sa grand'mère ensuite, croyant à la Sainte Vierge et à la Dame blanche, dévôt à l'autel et aussi à la haute pierre mystérieuse debout au milieu de la lande, laboureur dans la plaine, pêcheur sur la côte, braconnier dans le hallier, aimant ses rois, ses seigneurs, ses prêtres, ses poux ; pensif, immobile souvent des heures entières sur la grande grève déserte, sombre écouteur de la mer. »

« QUATRE-VINGT-TREIZE ! »
Victor HUGO.

Concours de traduction

Le grammairien et poète F. Kervella-Kcngar a bien voulu corriger les textes remis à Ar Vro pour notre second concours. Il a attribué le premier prix à M. M. Runpaot (« mestr war ar skrid ha spered an danvez ») et le deuxième prix à Madame de Rohan-Chabot (« troidigezh fraezh ha naet »). Parmi les autres traductions, celles de Y.-B. de Brest, et P. E. de Gwengamp, ont été remarquées. Les prix (une collection de *Sketla Segobrani*, 3 volumes, au 1^{er} prix et un *Aquis Submersus* au second) seront envoyés directement aux lauréats. Rappelons que les auteurs des cinq premières copies reçues ont bénéficié chacun d'un exemplaire de *Pesk Aour*.

Nous donnons ci-après le texte n° 3. Les cinq premières traductions reçues bénéficieront d'une prime : le bel album intitulé *Jorj Robin, skulter vrezon*. Il y aura deux prix : 1^{er} prix, *Notennou diwar-benn ar Gelted koz*, l'important ouvrage de Vallée et Mordiern ; 2^e prix, *An Aotrou Bimbochet e Breizh*, le roman satirique de Roparz Hemon.

Les prix seront attribués par Jarl Priel, le romancier, dramaturge et traducteur bien connu.

Les traductions doivent parvenir, dans le délai d'un mois à dater de la réception de ce numéro 3, à notre secrétariat : M. R. Pennek, 132, rue de Verdun, Brest Saint-Marc, Finistère.

Texte N° 3 :

« Une seule province de France est à la hauteur, dans sa poésie, de ce que le génie des plus grands poètes et celui des nations les plus poétiques ont jamais produit : nous oserons dire qu'elle les surpasse. Nous voulons parler de la Bretagne. Mais la Bretagne, il n'y a pas longtemps que c'est la France. Quiconque a lu *les Barza-Breiz* (*sic*), recueillis et traduits par M. de la Villemarqué, doit être persuadé avec moi, c'est-à-dire pénétré intimement de ce que j'avance. *Le Tribut de Nomenoé* est un poème de cent quarante vers, plus grand que l'*Illiade*, plus complet, plus beau, plus parfait qu'aucun chef-d'œuvre sorti de l'esprit humain. *La Peste d'Eliant*, *les Nains*, *Desbreiz* (*sic*) et vingt autres diamants de ce recueil breton attestent la richesse la plus complète à laquelle puisse pré-

tendre une littérature lyrique. Il est même fort étrange que cette littérature, révélée à la nôtre par une publication qui est dans toutes les mains depuis plusieurs années, n'y ait pas fait une révolution. Macpherson a rempli l'Europe du nom d'Ossian ; avant Walter Scott, il avait mis l'Écosse à la mode. Vraiment, nous n'avons pas assez fêté notre Bretagne, et il y a encore des lettrés qui n'ont pas lu les chants sublimes devant lesquels, convenons-en, nous sommes comme des nains devant des géants. Singulières vicissitudes que subissent le beau et le vrai dans l'histoire de l'art !

Qu'est-ce donc que cette race armoricaine qui s'est nourrie, depuis le druidisme jusqu'à la chouannerie, d'une telle moelle ? Nous la savions bien forte et fière, mais pas grande à ce point avant qu'elle eût chanté à nos oreilles. Génie épique, dramatique, amoureux, guerrier, tendre, triste, sombre, moqueur, naïf, tout est là ! Et au-dessus de ce monde de l'action et de la pensée plane le rêve : les sylphes, les gnomes, les djinns de l'Orient, tous les fantômes, tous les génies de la mythologie païenne et chrétienne voltigent sur ces têtes exaltées et puissantes. En vérité, aucun de ceux qui tiennent une plume ne devrait rencontrer un Breton sans lui ôter son chapeau.

GEORGE SAND.
(Promenades autour d'un village -
LE BERRY. Chapitre II.)

Le journal illustré des enfants bretons
WANIG HA WENIG

fait par eux et pour eux
en breton simple

150 francs l'abonnement

Journal WANIG ha WENIG, PLOUEZEC (C.-d.-N.)
C.C.P. Rennes 1705-96

"Bourrer et non baguenauder"

C'est la consigne que donnait à ses hommes un illustre général de la dernière guerre. C'est aussi le mot d'ordre que nous donnons à nos amis, en leur présentant le troisième numéro d'AR VRO.

L'été s'est révélé fructueux pour la Bretagne. Les diverses manifestations en faveur de l'enseignement du breton indiquent clairement que les dirigeants des associations bretonnes en ont assez d'être constamment bernés et que la jeunesse est prête à « marcher ». Tout cela a causé chez certains une extrême surprise. Il n'y a pas lieu cependant de trop se réjouir. Les beaux enthousiasmes sont parfois sans lendemains et l'euphorie des premiers succès est toujours dangereuse. Alors, amis, c'est le moment d'agir. Agir près de ceux qui seraient tentés de renoncer à la lutte. Agir afin que l'effet de surprise qui a été créé soit exploité à fond. Agir pour faire comprendre à ceux qui l'ignorent, le sens de notre combat. Agir en nous aidant à pénétrer partout.

Car en fin de compte, il faut bien reconnaître que c'est nous qui avons raison, quand nous affirmions, ici et là, que la politique de marchandages n'était pas rentable. On n'est pas sans coup férir « interlocuteur valable ». On le devient... Ce premier principe venant de se vérifier dans les faits, il nous faut poursuivre notre tâche. C'est vous et vous seuls qui pouvez nous en donner les moyens. Donnez-nous l'adresse d'amis qu'Ar Vro pourrait éclairer. Soutenez notre effort par votre contribution financière. Il nous faut de l'argent pour développer notre revue. Nous avons l'ambition, pour 1960, de sortir Ar Vro tous les deux mois. Ce projet n'est pas chimérique. Mais sa réalisation dépend de vous. Au travail et à l'action. Tout le monde doit être sur la brèche. Tout le monde doit, selon ses moyens, contribuer au salut de la Bretagne.

R. Pennek.

Toute contribution financière et abonnements doivent être adressés
à : J. DESBORDES, 14, rue Colbert, CONCARNEAU (Finistère)
C. C. P. 1493-79 Nantes

(Préciser sur le talon du mandat l'objet de votre versement.)

Livres, Journaux et Revues

OTHELLO gant SHAKESPEARE. Troidigezh gant KLERG.

Après le *Marchand de Venise* et *Macbeth*, voici un autre drame de Shakespeare traduit en breton. Malgré la modestie de l'auteur, il faut quand même reconnaître qu'il s'agit là d'un excellent travail. La langue et le style de cette traduction sont parfaitement adaptés au texte traduit et les bretonnants seront heureux de posséder une traduction d'une œuvre universellement connue. Le breton de Klerg est à la fois riche, vivant et vigoureux. Une seule petite critique : j'ai été choqué par l'emploi d'un mot comme « tout » qui introduit une note « vulgaire » dans un texte, qui, tout compte fait, n'est pas un texte populaire.

Ce texte est publié par la revue « Barr-Heol », dans la collection « Levraoueg Barr-Heol ». Prix : 400 francs. C. C. P. 917-64 Rennes. Abbé Le Clerc, Buhulien (Côtes-du-Nord).

MERVEL DA VEVAN gant Yann-Fr. AR GOV.

Cette œuvre, publiée également par l'abbé Le Clerc dans la même collection, est précédée d'une préface de Per Denez qui situe la personnalité de Yann-Fr. ar Gov dans le Mouvement breton de l'entre-deux guerres. Il est certain en tout cas que le « Mystère » présenté dans cette édition se rapprocherait davantage des écrits qui ont été produits par des écrivains comme Job ar Bayon, par exemple. Je me demande, cependant, si, contrairement à ce que faisait Job ar Bayon, cet auteur pensait à faire représenter cette pièce : il faut, en effet, avouer qu'elle est assez peu dramatique. On y trouve en revanche — ce qui d'ailleurs n'est pas absent des écrits de Job ar Bayon — une poésie qui réside autant dans l'expression que dans l'harmonie de la langue. Cette langue a d'ailleurs d'autres qualités : souplesse et propriété, facilité, sans donner à ce terme, évidemment, un sens péjoratif. En tout cas rien du débrillé que certains qualifient de populaire, sans le moindre respect pour le peuple, me semble-t-il.

Prix : 450 francs. C. C. P. 917-64 Rennes. Abbé Le Clerc, Buhulien (Côtes-du-Nord).

AN TEIRGWERN PEMBROKE gant Jarl PRIEL - Embannet gant AL LIAMM.

Après avoir publié à « Al Liamm » un certain nombre d'œuvres dramatiques et trois volumes de souvenirs, Jarl Priel vient de faire paraître un roman de plus de 200 pages, illustré par Y. Jean-Hafen d'une façon très heureuse. La formule de ce roman est assez originale.

Le trois-mâts « Pembroke » a été trouvé abandonné en pleine mer il y a près de trois quarts de siècle, sans que rien puisse expliquer cette fuite soudaine de l'équipage. Tout indique que le navire a été

déserté récemment et brusquement. Jarl Priel, à partir de ces données, entreprend de faire raconter à chacun des passagers et matelots du vaisseau, par l'intermédiaire d'un « médium », les événements qui expliquent le drame. Chacun des personnages successivement vient déposer son témoignage. En fin de compte, en même temps qu'apparaît la tragédie, se dessine le caractère de ses acteurs. On retrouve dans ce roman un thème qui était déjà apparu dans *Ar Spontailh*, œuvre dramatique que « Al Liamm » a publié il y a une dizaine d'années : le diable intervient dans la vie des hommes et mène les événements. Ce thème ne se découvre que dans les dernières pages du roman.

La variété des caractères, la richesse des descriptions et du vocabulaire — c'est dans ce livre qu'il faut chercher un exemple typique de Breton de la mer — font du « *Teirgwer Pembroke* » une des œuvres les plus remarquables de la littérature bretonne du milieu du XX^e siècle. A noter, d'ailleurs, que ce roman, écrit par un Trégorois, élargira encore la place de l'élément trégorois dans la langue bretonne littéraire.

Prix : 1.200 et 2.500 francs. C. C. P. 212-23 Rennes. - P. Bodenan, Le Verger Saint-Yves, Stang ar C'hoad, Kerfeunteun (Finistère).

ISTOR AR YEZHOU KELTIEK - Kentañ levrenn - gant Arzel EVEN. HOR-YEZH. 300 pages, 750 lur. — C. C. P. 1240-22 Rennes. Mile J. Queille, 47, rue Notre-Dame, Guingamp.

Un des faits les plus remarquables de la littérature bretonne depuis la fin de la guerre est l'importance prise par les textes d'étude de toute espèce : philologie, linguistique, philosophie, et même balistique à l'occasion. Cette floraison n'a été possible que grâce aux éditions multigraphiées de *Hor Yezh* et *Preder* principalement. Je signale, en passant, que ces éditions soutiennent la comparaison avec les éditions imprimées, mais je conseille fortement aux bretonnants de les faire solidement relier : le brochage de ces éditions est provisoire, comme d'ailleurs celui des éditions imprimées.

Cette histoire générale des langues celtiques, qui prend la suite normale des *Notennoù divar-benn ar Gelted kozh hag o sevenadur*, était depuis longtemps attendue : il n'existe en effet d'ouvrage semblable en aucune langue. Il ne faut donc pas s'étonner si, à peine sorti, le livre est déjà presque épuisé.

Nous ne pouvons que souhaiter que l'œuvre magistrale de Roparz Hemon, son « *Gériadur Istorel* », puisse rapidement voir le jour grâce à ce moyen d'édition qui se répand de plus en plus dans les milieux scientifiques. Notons que le premier volume — la lettre A — est paru imprimé par des procédés classiques depuis environ un an et demi. Ce volume a été édité par « Al Liamm ». Prix : 1.000 Frs. C. C. P. 212-23 Rennes. - P. Bodenan, Le Verger Saint-Yves, Stang ar C'hoad, Kerfeunteun (Finistère).

AL LIAMM. - Niverennoù 74 ha 75.

La revue du mouvement littéraire moderne breton continue à paraître avec une régularité qui prouve une vitalité indomptable. Dans les deux derniers numéros nous retrouvons les textes les plus variés : des poèmes de Per Denez, de forme classique et témoignant

d'un beau travail artistique ; d'autres poèmes de Ronan Huon et de Youenn Olier ; des contes de Ronan Huon : *Ar gvez avaloù*, scène de la vie de la campagne au pays de Léon ; de Youenn Drezen : *Skol Louarn Veig Trebern*, scènes de la vie d'un écolier à Pont-l'Abbé au début du siècle ; une nouvelle de Jakez Riou, revue par Youenn Drezen ; des œuvres dramatiques : *Un taol strap* par Jakez Konan, pièce policière ; de Youenn Olier : *O gopr o deus bet* qui étudie les incidences de la « collaboration » dans un pays sous domination étrangère. Enfin, des poèmes d'auteurs originaires de Vannes et des « marvailhoù » populaires. *Al Liamm*, réellement, soutient la comparaison avec les meilleures revues littéraires européennes.

1.500 francs l'an. - C. C. P. 5349-06 Paris. P. Le Bihan, 6, Domaine des Hocquettes, SURESNES (Seine).

Y. O.

« CLISSON ».

Nos amis qui aiment l'Histoire de Bretagne — et celle du sursaut que fut, chez nous, la Chouannerie — auront à cœur de lire la très jolie plaquette que le vieux militant nantais E. Coarer-Kalondan consacre à Clisson.

Clisson, dont le donjon fut planté pour défendre la Bretagne du côté sud, a une histoire attachante et une légende héroïque... Ne fût-il pas détruit de fond en comble par les hordes du « gaulois » Westermann ?

On se doute que Coarer s'en donne à cœur joie de retracer les hauts-faits dont Clisson fût le théâtre, et d'évoquer tous ceux auxquels furent mêlés les Bretons « qui n'étaient pas encore domptés ».

La plaquette, imprimée en beaux caractères sur vélin, est illustrée par Octave Ménardeau, le Nantais qui osa brandir le drapeau *gwen ha du* sous le nez du grotesque Herriot, venu inaugurer la plaque commémorative de notre défaite au Château des Ducs.

Coarer est aveugle (ce qui ne l'empêche pas d'être poète — au contraire !). Ménardeau vit en Catalogne « française » pour sa santé. Deux amis à aider. Deux artistes. Deux patriotes.

« Clisson » est en vente chez Coarer, 12, rue Kléber, à Nantes (Bretagne), au prix de 540 francs.

T. J.

★ **L'AVENIR** (500 francs ; C. C. P. 11.32.86 Rennes, B. P. 89 Brest) continue son action. Dans un récent numéro, deux pages consacrées à des déclarations de parlementaires bretons montrent bien l'ampleur du malaise. A noter la déclaration de M. Monteil : « Si la France est une Lotharingie agrandie du Bassin Parisien, (...) il faudra le dire, pour que d'autres régions françaises en tirent des conséquences politiques ».

★ **STURIER BLEIMOR**, la belle revue de P. G. Keraod, mérite d'être largement diffusée dans le monde du scoutisme. (500 francs. Monique Le Glaz, 26, rue Boulard, Paris, 14^e - C.C.P. 14.373-73).

★ Dans **AR BED KELTIEK**, mensuel breton, nous avons parti-

culièrement noté les adaptations en prose, par Roparz Hemon, des textes du *Barzhaz Breizh*. (700 francs. Abbé Dubourg, Le Vieux-Marché (C.-d.-N.). - C. C. P. 1831-74 Rennes).

★ **LABOUR** présente d'intéressants articles, en français, de Toublanc, C. Le Mercier d'Erm, Alain Guell, M. Gayet et, en breton, de A. Toravel, Per Denez, Kerlann. Une revue à soutenir et à encourager. (500 francs - 8, rue de la Herse, Saint-Malo).

★ **LA BRETAGNE REELLE**, dans son N° 98, nous fait part du décès du gendarme Le Bourhis, mort, comme tant d'autres, « en service commandé ». Quelque temps avant, notre compatriote Le Bourhis écrivait : « Si la loi-cadre algérienne est votée, j'espère que celle de la Bretagne suivra... ». Dans son N° 103, la *B. R.* publie l'appel de M. Tugdual, qui propose de prendre la place de Joz-Yann Gourlet dans sa prison.

En brochures, la *Bretagne Réelle* publie une brillante étude de Le Banner, « Du Ralliement aux Causes Victorieuses » (250 F) et un texte de R. G. Iltud, « L'antique Eglise de Celtie » (250 F) qui donne des renseignements précis sur le mouvement de Saint-Dolay.

D'autre part, la *B. R.* vient d'éditer un important pamphlet en langue bretonne de Youenn Olier, « An Den Gwenn Diskiantet, pe Tonkadur Europiz » (250 F) et annonce, sur un thème semblable : « Broadelouriezh ha Gouennelouriezh », un texte de A. Heussaff. Abonnement d'essai : 400 francs - Quatrebœufs, Merdrignac. C. C. P. 754-82 Rennes.

★ **SKOL** consacre la totalité de son numéro 6 à l'histoire de l'Ecole de Plouezec, où, comme on le sait, une partie de l'enseignement est donnée en breton. Textes en breton, français, anglais, gallois et irlandais. — 1.000 francs l'an. Revue Skol, Rundavid, Plouezec. C.C.P. 1911-06 Rennes.

★ **BARR-HEOL** war **FEIZ HA BREIZH** donne, dans son n° 20, le texte du sermon de l'Abbé Troal à la Fête des Sonneurs de Brest, des réflexions politiques de M. Klerg, un conte populaire, des nouvelles. — 500 francs l'an. C.C.P. 917-64 Rennes, Abbé Le Clerc, Buhulien (Côtes-du-Nord).

VIENT DE PARAITRE :

★ **GWENNIG HA GWENOLA.**

★ **KISTINENN.**

Deux nouveaux titres (n° 11 et 12) dans la délicieuse collection de livres illustrés pour enfants éditée par AL LIAMM.

200 francs l'exemplaire : C. C. P. 1499-51 Rennes, P. Denis, Le Ris, Ploaré, Douarnenez.

TOUR D'HORIZON

ÇA CONTINUE...

Les Chantiers Réunis Loire-Atlantique sont menacés de disparition. Le gouvernement a décidé de supprimer la section « coques ». La disparition de cette section deviendra effective l'année prochaine et risque d'entraîner la fermeture totale des Chantiers.

Les belles journées d'études organisées par le C.E.L.I.B. à Perros-Guirec et Roscoff ne semblent pas avoir servi à grand chose. Le gouvernement aide le thermalisme marin à Antibes, Collioure, Marseille. Pour la Bretagne, région prédestinée au thermalisme, rien. On parle d'expédier les algues, desséchées, dans le Midi !

Le barrage de la Rance est mort et enterré, si l'on peut dire. Le même sort risque d'échoir au barrage d'Arzal : celui-ci (coût : 2 milliards, c'est-à-dire à peine une journée de frais militaires en Algérie) permettrait de rendre à la culture 9.620 hectares d'excellente terre dans les marais de Redon. Evidemment, il y a des choses plus pressées à faire que de donner du travail aux Bretons dans leur pays.

BREST.

A la suite de la réforme du baccalauréat, qui exclue le breton des examens secondaires, une délégation bretonne de 9 personnes s'est rendue le 23 juillet auprès du ministre, M. Bouloche, pour protester. « A l'issue de la réunion, » nous dit *Ouest-France*, « la délégation ne cachait pas son désappointement. » Peu de temps après, le 29, le cabinet du ministre publiait une mise au point dans laquelle il était déclaré qu'en fait, les autorisations données en faveur du breton au baccalauréat ne servaient pratiquement à rien, puisque seulement 64 candidats, sur un total de 15.000, en avaient profité en 1959. Signalons tout de suite qu'un pareil raisonnement conduirait à la suppression des chaires de celtique de l'Université de Rennes, puisque celles-ci n'ont eu à connaître, sauf erreur, que d'un seul candidat en 1959. Depuis, le cabinet du ministre étudie, nous dit-on, une meilleure manière d'aider les études « régionales », et des parlementaires bretons et occitans tentent de faire voter une nouvelle loi.

L'opinion publique a réagi de manière vigoureuse. Le 26 juillet, lors des Fêtes de Cornouaille, à Quimper, une manifestation avait lieu devant la préfecture : slogans, chant du *Bro Gosh*, dépôt d'une motion. Le dimanche suivant, à Brest, lors du Festival des cornemuses, une manifestation d'une autre ampleur devait se dérouler : à l'issue du défilé des sonneurs, les groupes, au lieu de se disperser, se munirent de banderoles « Ar Brezhoneg er Skol », « Du Travail en Bretagne », et, scandant des slogans, se dirigèrent vers la préfecture, où le sous-préfet reçut, après discussion, une délégation. Deux marins en uniforme se virent appréhender. La nuit précédente, des inscriptions avaient été faites sur les trottoirs « Ar Brezhoneg er Skol », et des affichettes collées un peu partout sur lesquelles on

pouvait lire : « Seule une assemblée régionale élue et un gouvernement régional pourront résoudre les problèmes bretons ».

La presse « locale » mentionna brièvement la manifestation et la presse « nationale » n'en souffla mot. Evidemment, quand 200 jeunes gens descendent les Champs-Élysées en criant « Algérie Française », cela fait un titre à la une ; mais quand 3.000 jeunes hommes hurlent dans la rue de Siam « Le breton à l'école », c'est là une nouvelle indigne d'intérêt. On dit, il est vrai, qu'il y eut des ordres. Comme on dit aussi qu'une haute autorité manifesta un certain déplaisir à entendre parler, lors du sermon du matin, de « patrie bretonne ».

Puisque nous en sommes aux « on dit », relevons la nouvelle diffusée par *L'Avenir* : d'anciens élus communistes auraient proposé au sous-préfet, en cas de récidive, des contre-manifestants. L'information est-elle exacte ? Il serait pour le moins amusant de voir les communistes s'ériger en défenseurs des autorités gaullistes ! Qu'en pense-t-on à *Ar Falz* ?

Des manifestations semblables, bien que moins bruyantes et partiellement sabotées, se sont également déroulées à Morlaix et à Guingamp, où, nous dit-on, les trottoirs ont été artistement illustrés d'inscriptions « Ar Brezhoneg er Skol ».

D'autre part, la B. A. S. a émis une protestation déclarant que ses 2.500 membres sont prêts à « tirer les conséquences » d'un refus apporté à la démarche des parlementaires bretons et occitans.

L'ILE DECOMPLEXEE.

En laissant l'île de Sein à l'abandon, l'administration vient de contraindre les Iliens à renoncer à un vieux privilège et à payer leurs impôts. L'envoyé d'un grand journal s'est senti, devant l'événement, devenir poète : après le discours du préfet, « les femmes vêtues de noir, les hommes en tenue de marin, d'un seul élan applaudirent. Il y eut des embrassades, des serremments de main, des projets d'avenir ébauchés. L'île était débarrassée d'un complexe... »

MAUVAISE HUMEUR AU C.E.L.I.B.

A la réunion du Comité Directeur du C.E.L.I.B., en août, à Quimper, M. Monteil, regrettant le peu d'intérêt porté à la Bretagne, déclarait : « La commission parlementaire du C.E.L.I.B. se doit d'être énergique. Ne peut-il y avoir de réalisation que lorsqu'il y a un malaise politique ? Il n'y a pas de malaise politique en Bretagne. Mais si l'on veut en créer un, on en prend le chemin ».

Au cours de la même réunion, M. Pleven suggéra de donner à la protestation des députés bretons un caractère solennel : réunir les députés à la salle Colbert (???) et leur demander de voter une motion sur la décentralisation. Pourquoi ne pas suivre le judicieux conseil de Kuzul ar Brezhoneg et se réunir à Rennes, au Parlement de Bretagne ? Mais il faudrait alors que la motion votée soit digne du lieu.

BECASSINADES.

Publicité lue dans « Ouest-France » (8 janvier 58) : 44.17.65
Vin rouge fin goût breton *Cuisse de Bécassine*. Vin très bon.

BON POUR EUX MAIS PAS POUR NOUS.

Le Basutoland, 785.000 habitants, a accédé, le 21 septembre, à l'autonomie. Il sera désormais gouverné par un Conseil National élu.

ECOSSE.

Le Parti National Ecossois vient de lancer sa quête annuelle. On compte recueillir 2.000 livres sterling (environ 2.700.000 francs).

« The wee Magic Stane », des chansonniers « The Rievers », vient d'être mise à l'index par la B.B.C. La spirituelle création des chansonniers de Glasgow raille les réactions anglaises lors de l'enlèvement de la Pierre de la Destinée.

Le Parti Ecossois présente cinq candidats aux prochaines élections. Parmi eux se trouve le Dr. R. MacIntyre, chairman du Parti, élu à la Chambre des Communes après la guerre.

D'autre part, deux autonomistes se présentent sous l'étiquette libérale : M. John Mac Cormick, ancien secrétaire du Parti National Ecossois, et M. John Bannerman, qui, en 1955, fut battu par le candidat conservateur de moins de 1.000 voix.

Lord Boyd Orr, prix Nobel, a envoyé ses souhaits au Dr. MacIntyre et au Parti National.

On lira par ailleurs les résultats des élections.

MALTE.

A La Valette, le 8 septembre, 14.000 personnes ont défilé dans les rues, à l'occasion de la Fête nationale maltaise, réclamant l'indépendance. La manifestation était dirigée par M. Dom Mintoff, leader travailliste, ancien champion de la collaboration avec les Anglais. Les manifestants portaient des banderoles sur lesquelles on pouvait lire « We want freedom », « Hands off Malta ». M. Mintoff déclara : « Je n'ai qu'une chose à dire aux Anglais : qu'ils partent le plus tôt possible ».

JOZ-YANN GOURLET.

La campagne en faveur de Gourlet se poursuit dans la presse irlandaise. De nombreuses personnes ont écrit au général de Gaulle, déclare le *Sunday Press*. Un industriel dublinois, Alec McCabe, a fait appel à M. Pierre de Gaulle, avec lequel il entretient des relations amicales. Gourlet n'en reste pas moins en prison et nous rappelons que sa femme et ses deux enfants se trouvent sans ressources. On peut les aider en faisant parvenir des dons à : Morvan Duhamel, 43, avenue Emma, La Celle Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

PAYS BASQUE.

Le « Bulletin diocésain de Bayonne », en date du 3 septembre, fait connaître les nouvelles directives de l'évêché : enseignement obligatoire du basque, au moins une heure par semaine, dans tous les établissements primaires et dans les classes de 6^e et 5^e des établissements secondaires ; examens de fin d'année organisés par l'Eskualzaleen Biltzarra ; obligation pour les directeurs et directrices de rendre compte, en fin d'année, de la manière dont ils ont appliqué

les directives ; obligation pour les séminaristes de suivre un enseignement basque pendant toute la durée de leurs études.

D'autre part, le 28 août, 200 enseignants laïques et privés, réunis au Musée Basque de Bayonne, ont voté une motion réclamant le respect, dans l'enseignement, de la civilisation basque : formation de normaliens, nominations d'instituteurs basques, introduction du basque aux examens et dans l'enseignement supérieur. « Que l'on évite de couper le petit Basque, Breton, Occitan ou Catalan de son milieu naturel, et que l'on reconstitue, si besoin est, des liens humains qui l'y rattachent normalement ». Il est important de voir les Basques poser le problème de l'enseignement de la langue nationale à ceux qui l'ont perdue.

Le 7 août, la Société Eskualzaleen Biltzarra a protesté près du Ministre de l'Education Nationale contre la suppression des épreuves de basque aux examens, et a demandé « que l'on fasse aux langues métropolitaines un sort identique à celui de certaines langues des départements d'outre-mer et de la Communauté ».

LA CORNOUAILLE EN DEUIL.

C'est avec regret que nous avons appris le décès de R. Morton Nance, rénovateur de la langue cornique. R. Morton Nance, ami fervent de la Bretagne, laisse après lui une œuvre considérable qui n'a pas encore été entièrement imprimée. C'est à lui que l'on doit la codification du cornique, l'orthographe moderne, et ses ouvrages sont à la base de tout le renouveau culturel en Cornouaille britannique. Mentionnons que son édition, avec traduction, du mystère *Gwryans an Bys*, de 1611, vient juste de paraître.

Nous croyons utile de donner ici les titres de quelques-uns des ouvrages de Morton Nance que l'on peut encore se procurer : *Cornish for all*, manuel, 5/- ; *Cornish-English Dictionary*, 31/6 ; *English-Cornish Dictionary*, 31/6, ainsi que ses transcriptions modernes de textes anciens : *An tyr Marya*, *Sylvester*, *Abram hag Ysak*, *Davyd hag Urry*, 2 shillings chaque, et *Gwryans an Bys*, 188 pages, 7 shillings. Ces livres sont en vente chez Mr. L. R. Moir, Pengarth, Carbis Bay, St. IVES, Cornwall.

Mr. Moir peut également fournir les trois disques de conversation enregistrés par R. Morton Nance, au prix de 32/6.

PUBLICATIONS CORNIQUES.

Trois périodiques d'esprit nationaliste paraissent actuellement en Cornouaille : *New Cornwall*, en anglais, dirigé par Richard et Ann Jenkin (Flat I, 29 Fore Street, Totnes, Devon, 6 shillings l'an) ; *An Lef Kernewek*, en cornique, dirigé par Mrs. G. R. Hooper (16 Trevu Road, Camborne, Cornwall, abonnement 6 shillings) et *Hedhyu*, pour débutants, rédigé en anglais et cornique, et distribué par Miss J. Gendall (The Vicarage, St. Stephen, Launceston, Cornwall, 6 shillings). Mrs. G. R. Hooper peut également procurer les ouvrages de CARADAR (A. S. D. Smith), en particulier *Cornish Simplified* (5/-) et *Trystan hag Ysolt* (6/6).

A nos amis intéressés par ces notes, signalons que pour régler un achat de livres ou périodiques à l'étranger, il suffit de se présenter au bureau de poste le plus proche muni d'une facture : il n'y a alors aucune difficulté à faire établir un mandat international.

U. R. S. S.

« ...Une chose qui varie considérablement d'une école à l'autre, en revanche, c'est la langue. L'enseignement est en effet donné dans la langue locale, et une soixantaine de langues sont ainsi parlées dans les établissements scolaires soviétiques. »

RAPPORT DERTHICK (établi par 12 pédagogues américains) cité par *L'Express*, 17 sept.

SAINT-AUBIN-DU-CORMIER.

Le 26 juillet a eu lieu, à Saint-Aubin-du-Cormier, le traditionnel Pèlerinage sur la lande, où les archers bretons à croix noire se firent massacrer pour l'indépendance bretonne, le 26 juillet 1488. Le pèlerinage était organisé par l'Association Koun Breizh (Souvenir Breton). Les patriotes réunis sur la lande à cette occasion peuvent se rappeler les paroles du Général de Gaulle : « Une défaite militaire n'est jamais la défaite d'un peuple, quand ce peuple, fût-ce sous forme d'une poignée d'hommes, se refuse à l'accepter ». (*Discours aux Français*, Tome II, p. 65.)

IRLANDE.

Le 30 août, à Ballyseedy, dans le Kerry, a été inauguré, en présence de 20.000 personnes, un grandiose monument en l'honneur des 106 morts de la 1^{re} Brigade du Kerry de l'Armée Républicaine Irlandaise. Il nous est agréable de mentionner que le créateur de ce monument est Yann Goulet, ancien leader du P. N. B. Yann Goulet avait déjà vu l'un de ses projets choisis pour commémorer, à Dublin, dans le Customs House, l'un des épisodes les plus glorieux de la guerre de libération.

PAYS DE GALLES.

L'opinion publique évolue très nettement en faveur des nationalistes. Le 25 juillet avait lieu, dans cette forteresse socialiste qu'est la vallée minière de la Rhondda, une élection au siège de conseiller général (County Councillor). Les Socialistes avaient fait venir une vingtaine de leaders locaux pour soutenir leur campagne. Ils n'ont battu le candidat du Parti Gallois, M. Glyn James, que de 4 (quatre) voix : c'est là une victoire qui est une défaite ! M. Glyn James se présente aux élections générales.

Le mois suivant, le Labour Party devait connaître un autre déboire : l'un de ses meilleurs et plus célèbres leaders en Galles, M. Huw T. Edwards, ancien président du Conseil Gallois, adhérait au Parti Gallois et décidait de faire campagne pour les Nationalistes aux élections. Son exemple était bientôt suivi par un leader du syndicat des mineurs, M. Isaac Stephens, et d'autres nombreux socialistes.

Le Parti Gallois est maintenant fort de 15.000 membres bien organisés ; il présente vingt candidats aux élections, lance une souscription de 13 millions pour soutenir leur effort, et a recueilli d'autre part 10 millions dans son habituelle quête annuelle.

Sur le plan culturel, on annonce l'ouverture, cette année, de trois nouvelles écoles secondaires où l'enseignement sera donné en gallois.

Sur un autre plan, on annonce qu'un troisième émetteur clandestin Radio-Galles a commencé ses émissions dans le nord du Pays.

POUR LA LANGUE GALLOISE.

Une fois de plus, Mr. et Mrs. Beasley, de Llanelli, viennent de voir saisir leur mobilier. Motif : leur refus d'acquitter leurs impôts tant qu'on ne leur présentera pas une feuille d'imposition rédigée en gallois. Si les autorités locales déniaient à ces courageux Gallois ce droit pourtant élémentaire, la population a bien montré où vont ses sympathies en élisant Mrs. Beasley à son conseil municipal. Nous exprimons à Tréfor et Eileen Beasley, qui ont de nombreux amis en Bretagne, notre admiration pour leur courage.

AU BLEUN-BRUG.

Nous apprenons la nomination de M. le chanoine Mévellec, ancien aumônier des Bretons de Périgord et d'Aquitaine, en remplacement de M. le chanoine Falc'hun, au titre d'aumônier du Bleun-Brug. Nos respectueuses félicitations.

FRISE.

Le Mouvement frison avait réussi à faire adopter le bilinguisme dans 9 écoles en 1950. Au 1^{er} septembre de cette année, il y avait 47 écoles bilingues.

DEUX BONS BRETONS.

Nous avons appris avec tristesse le décès de M^e F. Even, de Tréguier, et de M. Job Loyant, de Nantes. Ces deux patriotes étaient du Mouvement depuis les débuts héroïques et, à travers tous les dangers et toutes les vicissitudes, étaient restés fidèles à la Bretagne nationale. Il nous est pénible de les voir disparaître : ce sont deux témoins des luttes politiques les plus dures qui s'en vont. M^e Even était un excellent bretonnant, qui avait amassé une précieuse bibliothèque, que sa veuve a décidé de garder ouverte aux chercheurs. Que leurs familles veuillent bien trouver ici l'expression de nos condoléances émues.

M. O. B.

Nous apprenons que le M. O. B. tiendra, le 7 novembre, à Brest, une grande réunion publique à laquelle prendront part certains de ses meilleurs orateurs. Nous recommandons à nos amis d'aider de toutes leurs forces à ce que cette réunion soit un plein succès. Tous à Brest, le 7, à 20 h. 30, au Nouveau Théâtre !

QUE VONT-ILS FAIRE ?

Cet été, les parlementaires bretons, réunis à Quimper, ont parlé d'une protestation solennelle pour attirer l'attention du gouvernement sur la situation bretonne. Le Parlement est rentré. La situation de la Bretagne, avec ses 30.000 émigrés par an, est catastrophique. Les élus algériens s'agitent. Que vont faire les parlementaires bretons ?

MALBOROUGH S'EN VA-T'EN GUERRE...

Un anonyme correspondant brestois du *Breton Socialiste* (organe publié sous le contrôle de la S.F.I.O.) appelle, avec un an et demi de retard à la défense de la République (n° du 12 septembre). Ce fidèle mollettiste, qui semble avoir mangé du lion, se sent frémir d'une ardeur nouvelle ; il ne s'agit plus en effet de s'opposer aux parachutistes de Massu ou aux blindés de Gribrius, mais aux... « cornemuseux » de Brest qui, armés évidemment d'une cornemuse, ont demandé le breton à l'Ecole ! Si ce foudre de guerre, chez lequel l'invective — et laquelle ! — tient lieu de pensée politique, veut lancer contre le Mouvement breton les légions S.F.I.O., qu'il se dépêche tant qu'il en reste encore : tout ce qui a un peu de nerf sera bientôt passé au P. S. A. ! Faisons remarquer que le même journal, breton comme son nom l'indique, demande, sur la même page, que le droit à l'indépendance soit reconnu à... mais devinez donc à qui ?

DICTIONNAIRE FRANQUISTE.

Douze étudiants et ouvriers basques viennent d'être arrêtés à Bilbao et dans la région pour avoir distribué des drapeaux basques et des tracts nationalistes. Ils seront jugés par un tribunal militaire. Nous saluons leur courage. Vive le Pays Basque !

MADAGASCAR.

Les partis nationalistes partisans de l'indépendance viennent, aux récentes élections, de s'assurer la majorité dans les grandes villes, en particulier Tananarive et Diego-Suarez.

SIMPLE ERREUR.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons (*Le Monde*, 26 octobre) que l'épreuve de « langue régionale » au baccalauréat n'a pas été supprimée. Il aurait fallu pour cela, explique-t-on, un décret du Conseil d'Etat abrogeant la loi qui l'établissait. Le fait que les langues régionales n'aient pas été mentionnées dans le récent décret sur le baccalauréat ne signifie donc rien : une prochaine circulaire, paraît-il, le précisera. Nous pouvons toutefois penser que les manifestations et protestations de l'été n'ont pas été totalement étrangères à la décision des services intéressés de revoir l'aspect juridique de la question.

Imprimerie "La Mouette" - La Baule
Dépôt légal : 3^e Trimestre 1959
N° inscription C. P. F. P. 36.528
Le Directeur-Gérant : P. Denis

EST PARU

700 pages

réédition en offset du

BARZAZ BREIZ

de Hersart de la Villemarqué

Prix : 1.250 francs franco

ENTENTE CULTURELLE BRETONNE

3, rue Francis-Garnier, Paris (17^e) — C.C.P. 9792-77 Paris
TEXTE INTEGRAL

PRENIT LEVRIOU

Ar Bibl Brezhonek

UN DROIDIGEZH RIK
EN UR YEZH DISI

- *Aviel Sant Mazhe*, 450 lur
- *Aviel Sant Mark*, 400 lur
- *Aviel Sant Yann*, 400 lur
- *Diskuliadur Sant Yann* (an Apokalips), 300 lur
- *Levr ar Furnez*, 300 lur
- *Koheleth*, 200 lur
- *Habakouk, Hobza, Yoel, Yona*, 300 lur

Nevez-embanne AVIEL
SANT MARZ idigezh
gant M. KL... tennoù
gant... our. -
400 lur.

Da vezañ embanne...
AVIEL SANT L... S

Hor prizioù a zo franko
Gouenn hor levrioù digant :
Mille ST GAL DE PONS
Louannec, par Perros-Guirec
C. C. P. 519-40 Rennes

ARZEL EVEN

Istor ar Yezhoù Keltiek

LIVRE 1 — 300 pages

Un ouvrage qui fait honneur
à la langue bretonne

750 francs

(Abonnés d'*Hor Yezh* : 500 F)G. ETIENNE, CHATEAULIN
C. C. P. 1162-91 Rennes

La Bretagne réelle

TRIBUNE LIBRE DU
MOUVEMENT BRETON

Provision : 1.000 francs
pour 10 numéros

Abonnement d'essai à
10 n° : 500 francs

Jeunes : demi-tarif

La Bretagne Réelle

Merdrignac (C.-d.-N.)

C.C.P. 754-82 Rennes

Pour apprendre le breton

une seule adresse :

SKOL OBER

M. GOURLAOUEN

30, rue Victor-Hugo

DOUARNENEZ

SKOL OBER prépare aussi l'examen du *Trec'h Kentañ*
Cours gratuits 30 ans d'expérience

Yves
300

ce
s gra

AVIRI

spibi
tenno

tuons (Le Monde, 26

au baccalaur

xplique-t-on

lissait.

Ces da

ine